

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
EDUCATION	05	SOCIAL	08	ADMINISTRATION	23
ECONOMIE	01	RURAL	08	GOVERNANCE PUBLIQUE	03

N° 2653

28 Septembre 2022

28 September 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	008/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 05 SEPT 2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDES N° 04/M/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES PASTORAUX À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD POUR LE COMPTE DE LA CDEN, EN CINQ LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

2	Reference	02/A/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 26/09/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02/A/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 26/09/2022 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CMTP/ SG/ST/CIPM/2022 DU 20/09/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES EN TRANCHE FERME ET TRANCHE CONDITIONNELLE DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BUDGET FONDS ROUTIER EXERCICES 2022 ET 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	NO 00000123 D/MINAC/MN/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION NO 00000123 D/MINAC/MN/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0012/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 04 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PEINTURE EXTERIEURE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MUSEE NATIONAL (PHASE I).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	008/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 008/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 05 SEPT 2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°04/M/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES PASTORAUX À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD POUR LE COMPTE DE LA CDEN, EN CINQ LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE LOT 4 : FORAGE DE MBAKANA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

5	Reference	002 Lire
	Titre/objet	« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT » N°001/AONR/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 31 AOÛT 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL R+2 DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	01/A/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 26/09/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01/A/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 26/09/2022 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 20/09/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR MAVO ROH DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BUDGET EXERCICE 2022 FEICOM/COMMUNE DE MARTAP,
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

7

Reference	N°027/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°027/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 RELATIF À LA MAÎTRISE D'OEUVRE DE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES DU CENTRE DE LABA, RÉGION DE L'EST, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

8

Reference	026/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/ASCNPD/CIPM/2022 DU 11 JUILLET 2022 RELATIF À L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DES SITES DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE L'ASCNPD DE GALIM À L'OUEST ET DJOUM DANS LE SUD
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	N°000050/D/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/CBAO/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°000050/D/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/CBAO/2022 DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 1 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000003/AONO/MINTSS/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022 POUR LA REHABILITATION DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE DU NYONG ET KELLE, DU MBAM ET KIM ET DE LA HAUTE SANAGA (LOT 1) ET DE LA DELEGATION REGIONALE TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE DE L'OUEST (LOT 2)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

10

Reference	011/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°011/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 12 SEPT 2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°01/LC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES PASTORAUX À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES RÉGLONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD POUR LE COMPTE DE LACDEN, EN CINQ LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOTI : FORAGE DE LERA CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [009/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°009D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 05 SEPT 2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°05/M/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/CLPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES PASTORAUX À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD POUR LE COMPTE DE LACDEN, EN CINQ LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT 5 : FORAGE DE MBARANG

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de clôture N/A

12

Reference [01](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°01 DU 27 SEPTEMBRE 2022 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/007/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 08/08/2022 POUR LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET AGENDAS A LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL), EN REGULARISATION.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de clôture N/A

13

Reference [002 /A/CR-AD/SG/2022 DU 27 SEPT 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 002 /A/CR-AD/SG/2022 DU 27 SEPT 2022 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CR-AD/CIPM/2022 DU 05 SEPT 2022 RELATIF A L'ACQUISITION ET A L'INSTALLATION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA NGAOUNDEREEN PROCEDURE D'URGENCE LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, QUE DES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À CERTAINES PARTIES DUDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIVIT :

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de clôture N/A

14

Reference [029/SIGAMP/FR/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DAO NATIONAL OUVERT N°09/AONO/FR/CIPM/2022 DU 19/08/2022 POUR L'ÉTUDE EN VUE DU RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE DU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

15

Reference [1574/C/MINTP/SG/DCT/CAO/AR/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 1574/C/MINTP/SG/DCT/CAO/AR/2021 DU 19 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 082/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 16 AOÛT 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DE NEUF (09) VÉHICULES DESTINÉS AU SUIVI DE CERTAINS CHANTIERS PAR LES RESPONSABLES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 128 04 34 00 52 10 52 10 524311

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de clôture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference	122/22/CIPM/P/CARPA Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES BUREAUX ET RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CARPA EN 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

17

Reference	001620 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°013BIS/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 01ER AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION DE PIÈCES POUR LA REHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DU BATIMENT TECHNIQUE DE L'IFCPA - EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

18

Reference	06/DC/CA-GAROUAIII /CIPM-CAG3/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°06/DC/CA-GAROUAIII/CIPM-CAG3/2022 DU 27/09/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RESTAURATION DES BERGES DU FLEUVE BENOUE PAR LA PLANTATION DES ESPECES DES BAMBOUS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	25-10-2022

19

Reference	381/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 381/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0011/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT AUX ARCHIVES NATIONALES.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

20

Reference	379/AN/CIPM-MINAC/2022 Lire
Titre/objet	DÉCISION N° 379/AN/CIPM-MINAC/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0011/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT AUX ARCHIVES NATIONALES.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

21

Reference	016/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°016/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 28/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 01/09/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, ÉQUIPEMENT ET MISE EN FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE LA CDEN, EN SEPT (07) LOTS
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	011/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°011D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 12 SEPT 2022PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°01/LC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PASSÉE APRÈS APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MLNEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05)FORAGES PASTORAUX À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES RÉGLONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD POUR LE COMPTE DE LACDEN, EN CINQ LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.LOT 1 : FORAGE DE LERA CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

23	Reference	ADDITIF N° 00000001/ADD/MINEPAT/CISPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 00000001/ADD/MINEPAT/CISPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N° 00000005/DC/MINEPAT/CISPM/2022 DU 1ER SEPTEMBRE 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE A NIVEAU DE LA PLATE FORME DAD-CAMEROUN.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

24	Reference	N°033/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°033/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022DU15 SEPTEMBRE 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

25	Reference	010/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°010/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 12 SEPTPORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°012/LC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2020 DU 13 OCTOBRE 2020 PASSÉE APRÈSAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DERÉALISATION DES FORAGES À ÉNERGIE SOIAIRE DANS CERTAINS VILLAGES DES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTRÊME-NORD ET DUNORD, EN QUATRE LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.LOT 3 : FORAGE DE MINDJIL
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

26	Reference	1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DE BOGA, MARCHÉ DE NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK BISSO, ET SONG NGOS DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

27	Reference	N°033/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°033/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022DU15 SEPTEMBRE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference	002/A/CR-AD/SG/2022 DU 27 SEPT 2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 002/A/CR-AD/SG/2022 DU 27 SEPT 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITION ET A L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS SANITAIRES POUR L'HÔPITAL REGIONAL DE L'ADAMAOUA A NGAOUNDERE EN PROCEDURE D'URGENCE LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, QUE DES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À CERTAINES PARTIES DUDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIIT:
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

29

Reference	N°00000107/C/MINAC/MN/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000107/C/MINAC/MN/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0012/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 04 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PEINTURE EXTERIEURE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MUSEE NATIONAL (PHASE I).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

30

Reference	N°000101/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000101/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°013BIS/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 01ER AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION DE PIECES POUR LA REHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DU BATIMENT TECHNIQUE DE L'IFCPA - EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

31

Reference	032/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°032/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

32

Reference	095/22/AONO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°095/22/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR CAMIONS RVI A LA SODECOTON
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	19-10-2022

33

Reference	032/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°032/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	004/CA/CA-GAROUAIII/CIPM-CAGIII/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE ACNO: N°004/CA/CA-GAROUAIII/CIPM-CAGIII/2022 DU 27/09/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE (TABLES BANCS)DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	25-10-2022

35

Reference	029/SIGAMP/FR/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DAO NATIONAL OUVERT N°09/AONO/FR/CIPM/2022 DU 19/08/2022 POUR L'ÉTUDE EN VUE DU RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE DU FONDS ROUTIER (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

36

Reference	n/a Lire
Titre/objet	DAO N°04, 07/AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 07/07/2022 ET 05/09/2022 ; DC N°02 ET 03/DC/CA/YDEIV/CIPM DU 05/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR :-LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH, DANS CERTAINS QUARTIERS : MEYO, TOUTOULI, MINKAN, EKIÉ, AWAE MVOG MANGA, OKOUI MAETUR, NKOLNDONGO, ANGISSA, ODZA ET KODENGUI 1 EST, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE :-TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOMO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE :-EQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION MINJEC DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE :-ACQUISITION DU MATÉRIEL CONSTITUANT LE PAQUET MINIMUM POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

37

Reference	016/AONO/CRA/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AAO/CRA/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET DES MOTOCYCLETES DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	14-10-2022

38

Reference	05/DCO-GAROUAIII/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	A VIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N° 05/DCO-GAROUAIII/CIPM/2022 DU 27/09/2022 RELATIVE ALA FOURNITURE D'ACTIFS PRODUCTIFS (BREBIS ET BOUCS) QUI CONSISTE A L'APPUI AUX PERSONNES VULNERABLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (ENPROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	25-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference	04/DC/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022 du 23/09/2022 Lire
Titre/objet	CONSULTATION NOTICE FOR THE PRICE QUOTE DEMAND. N°04/DC/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022 DU 23/09/2022 FOR THE PROVISION OF PEDAGOGIC MATERIALS (MINIMUM PACKAGE) TO THE PRIMARY'S SCHOOL OF GUIDER FINANCEMENT: 2022 MINEDUB'S OPERATING BUDGET IMPUTATION: 56 15 102 02 641512 464200 426 EXPENDITURE AUTORISATION: DE13311
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	12-10-2022

40

Reference	007/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OBJET : N°007/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022, DU 06/09/2022, RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DES BACS POUR LA PISCICULTURE POUR LES CENTRES RÉGIONAUX DDR DE MORA, BAMENDA ET BUEA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-09-2022

41

Reference	003/AC/RC/REN/DMTC-MOZ/CIPM/AG/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN° 003/AC/RC/REN/DMTC-MOZ/CIPM/AG/2022 DU 20/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRESAUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (LAEB) DE MAYO-MOSKOTA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	11-10-2022

42

Reference	094/22/AONO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°094/22/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR VÉHICULES LÉGERS A LA SODECOTON
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	18-10-2022

43

Reference	092/22/AOIO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°092/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES DE RECHANGE POUR INSTALLATION DE TYPE LUMMUS, OU EQUIVALENT EN BAJAJ A LA SODECOTON
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	18-10-2022

44

Reference	006/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OBJET : N° 006/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022, DU 06/09/2022, RELATIVE À LA SÉCURISATION DES TERRES POUR LE CENTRE RÉGIONAL DDR DE TIKO.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-09-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference	015/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°015/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022DU 28/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 01/09/2022 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN PARC DE VACCINATION À DJOHONG, ARRONDISSEMENT DE DJOHONG, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA,EN PROCÉDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

46

Reference	N°22-985/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb Lire
Titre/objet	DECISION N°22-985/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JSB DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/PU /ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05 AOÛT 2022, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

47

Reference	N/A Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 05/22/AONO/CIPM/CARPA DU 31/08/2022 POUR LA FOURNITURE DES SEVICS DE GARDIENNAGE DES BUREAUX ET RESIDENCE DU PRESIDENT DU CARPA EN 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

48

Reference	097/22/AOIO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°097/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE BOUCHONNEUSE ROTATIVE MULTI TETES POUR L'ATELIER EMBOUTEILLAGE DE L'USINE DE L'HUILERIE DE GAROUA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	20-10-2022

49

Reference	1 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°1A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DE BOGA, MARCHÉ DE NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK BISSO, ET SONG NGOS DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

50	Reference	033/CRP/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022 522 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE LE COORDONNATEUR NATIONAL INFORME TOUS LES CONSULTANTS FIGURANT SUR LA LISTE RESTREINTE CI-APRÈS RELATIVE À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°006/DP/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CCCM-TR/CSPM/2022 DU 26 AOÛT 2022 POUR LA SÉLECTION DE CONSULTANT POUR LES SERVICES DE « MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLETE DES PROJETS HIMO RELATIFS A LA REALISATION DE QUATRE (04) MARRES ARTIFICIELLES, DU CURAGE DU CANAL DE MAHAM ET DE L'AMENAGEMENT DE DEUX (02) ESPACES DE PISCICULTURE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI», QUE LA DATE DE DÉPÔT DES PROPOSITIONS TECHNIQUES INITIALEMENT PRÉVUE LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 EST REPORTÉE AU VENDREDI 07 OCTOBRE 2022 À 13 HEURES À L'UNITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD (PROLAC), SITUÉE EN FACE DU COMMISSARIAT CENTRAL DE KOUSSÉRI.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

51	Reference	032/CRP/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE LE COORDONNATEUR NATIONAL INFORME TOUS LES CONSULTANTS FIGURANT SUR LA LISTE RESTREINTE CI-APRÈS RELATIVE À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°005/DP/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CCCM-TR/CSPM/2022 DU 25 AOÛT 2022 POUR LA SÉLECTION DE CONSULTANT POUR LES SERVICES DE « LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MALTAM-BODO-MAKARY (02 LOTS) (77 KM)», QUE LA DATE DE DÉPÔT DES PROPOSITIONS TECHNIQUES INITIALEMENT PRÉVUE LE MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022 EST REPORTÉE AU JEUDI 06 OCTOBRE 2022 À 13 HEURES À L'UNITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD (PROLAC), SITUÉE EN FACE DU COMMISSARIAT CENTRAL DE KOUSSÉRI.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

52	Reference	15 BIS/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15 BIS/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 DU 12/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE : BARKI-MAZE GOVA(LOT 01) , TCHAMAHE (LOT 02) ET EP NDJAKOHOM (LOT 03), ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-10-2022

53	Reference	1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOITURES DE DEUX (02)BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MOMET DIBANG (LOT1) DES V.R.D AU MARCHÉ DE SOMBO (LOT2), DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

54	Reference	N°22-986/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°22-986/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JSBPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/PU /ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05 AOÛT 2022, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

55	Reference	07/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MBANAM, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-10-2022

56	Reference	091/22/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°091/22/AONO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 960 ML A DJAMBOUTOU 3
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-10-2022

57	Reference	1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOITURES DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MOM ET DIBANG (LOT1) DES V.R.D AU MARCHÉ DE SOMBO (LOT2), DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

58	Reference	N°000200/C/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/CBAO/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO ET PRESSE N°000200/C/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/CBAO/2022 DECLARANT INFRACTUEUX LE LOT 1 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000003/AONO/MINTSS /CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022 POUR LA REHABILITATION DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE DU NYONG ET KELLE, DU MBAM ET KIM ET DE LA HAUTE SANAGA (LOT 1) ET DE LA DELEGATION REGIONALE TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE DE L'OUEST (LOT 2)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

59	Reference	08/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LA REHABILITATION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-10-2022

60	Reference	096/22/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°096/22/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR CAMIONS RVI (MIDLUM ET DXI) A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

61

Reference	07(BIS)/AONO/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07(BIS)/AONO/C-EV/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE : CARREFOUR NLOUDOU-EYEN MEYONG – LIMITE AVEC L'ARRONDISSEMENT DE MONATELE ET BRETELLE CARRIÈRE DE SABLE (10,500 KM)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	24-10-2022

62

Reference	09/AAONR/CDPM-NM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AAONR/CDPM-NM/2022, DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LA REALISATION DES ETUDES, CONTROLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES PROJETS DU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	21-10-2022

63

Reference	ADDITIF 1 N° 0222/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/AR/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF 1 N° 0222/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/AR/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°082/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG /2022 DU 16 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DE NEUF (09) VÉHICULES DESTINÉS AU SUIVI DE CERTAINS CHANTIERS PAR LES RESPONSABLES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 128 04 34 00 52 10 52 10 524311.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

64

Reference	004/CA/CA-GAROUAIII/CIPM-CAGIII/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE ACNO: N°004/CA/CA-GAROUAIII/CIPM-CAGIII/2022 DU 27/09/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE (TABLES BANCS)DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	25-10-2022

65

Reference	11/COM/C-DIZ/CAB-M/22 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°11/COM/C-DIZ/CAB-M/22 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CIPM /C-DIZ /CAB-M/ 2022 DU 13 MAI 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE MBIMBE AU (PK 0+200) SUR LE TRONCON CARREFOUR DIKOLA (INTER D57) —CARREFOUR KOUNGUE? SOMSE DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA? MARITIME, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

DECISION N°003/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 05 SEPT 2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDES N° 04/M/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES PASTORAUX À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD POUR LE COMPTE DE LA CDEN, EN CINQ LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022, modifiée et complétée par l'Ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 ;

Vu le décret n° 66/214/COR du 1^{er} Aout 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN);

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des industries animales ;

Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022 ;

Vu la lettre N°00001016/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/NKR du 16 février 2022 portant approbation du Budget de la CDEN au titre de l'exercice 2022 ;

Vu la lettre-commande N° 04/M/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 relative aux travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à MBAKANA

Vu l'ordre de service N°001/OS/MINEPIA/CDEN/DA/2021 du 23 juin 2021 prescrivant le démarrage des travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à MBAKANA ;

Vu l'ordre de service N°07/OS/MINEPIA/CDEN/DA/2022 du 24 mai 2022 et valant mise en demeure et prescrivant au groupement d'entreprises ETOILE-TRIANGLE SERVICES/SAABPOUNE prescrivant réalisation d'un forage pastoral à

énergie solaire à MBAKANA dans vingt un (21) jours qui n'a pas été respecté ;

Considérant que le forage n'a pas été réalisé bien que le délai d'exécution soit échu depuis le 28 août 2021 ;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 02 juin 2022 relatif à la proposition d'attribution des lettres-commandes relatives à l'Appel d'Offres susvisé;

DECIDE :

Article 1^{er} : En application des dispositions des articles 181(b) et 182 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, Vu la lettre-commande N°04/M/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 22 juin 2021 passé après Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 31 mars avec le groupement d'entreprises **ETOILE-TRIANGLE SERVICES/SAABPOUNE** BP : 3329 Douala, tél : 695 94 00 16 pour les travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à MBAKANA, est pour compter de la date de signature de la présente décision, résilié aux rors, frais et risques dudit groupement.

GAROUA le 5 Septembre 2022

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 184 du Code des Marchés Publics, l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargée de l'enregistrement des établissements **ETOILE-TRIANGLE SERVICES/SAABPOUNE** BP : 3329 Douala, tél : 695 94 00 dans le fichier des acteurs exclus de la commande publique pour **02** ans.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

COMMUNE DE MARTAP

ADDITIF N°02/A/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 26/09/2022 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CMTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 20/09/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES EN TRANCHE FERME ET TRANCHE CONDITIONNELLE DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L' ADAMAOUA FINANCEMENT: BUDGET FONDS ROUTIER EXERCICES 2022 ET 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

RPAO:

- 1- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence **15 points**
- 2- Logistique (Matériel à mobiliser) **15 points**
- 3- personnel clé **40 points**
- 4- Références du Consultant **10 points**
- 5- Calendrier des activités **15 points**
- 6- Présentation du dossier **5 points**

REFERENCES DU CONSULTANT sur 05 points

Il sera attribué 2,5 points pour chaque prestation similaire justifiée par la première et dernière page du contrat ou le bon de commande faisant apparaître les montants des prestations. La prestation similaire est une mission de contrôle d'un montant TTC supérieur ou égal à 10 000 000 (dix millions) de francs CFA. Le soumissionnaire citera autant de prestations probantes qu'il lui plaira, mais le maximum de points cumulés est limité à 05 points pour cette rubrique :

Confère tableau pièces jointes

CALENDRIER DES ACTIVITES SUR 15 points

Bordereau des Prix Unitaires (tranche ferme)

Confère tableau pièces jointes

Bordereau des Prix Unitaires (tranche conditionnelle) :

Confère tableau pièces jointes

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (TRANCHE FERME)

Confère tableau pièces jointes

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (TRANCHE CONDITIONNELLE)

Confère tableau pièces jointes

1 Autres

Lire plutot

RPAO:

7- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence 15 points **15 points**

8- Logistique (Matériel à mobiliser) **10 points**

9- personnel clé **40 points**

10- Références du Consultant **10 points**

11 - Calendrier des activités **15 points**

12- Présentation du dossier **10 points**

REFERENCES DU CONSULTANT sur 10 points

Il sera attribué 2,5 points pour chaque prestation similaire justifiée par la première et dernière page du contrat ou le bon de commande faisant apparaître les montants des prestations. La prestation similaire est une mission de contrôle d'un montant TTC supérieur ou égal à 10 000 000 (dix millions) de francs CFA. Le soumissionnaire citera autant de prestations probantes qu'il lui plaira, mais le maximum de points cumulés est limité à 10 points pour cette rubrique.

Confère tableau pièces jointes

CALENDRIER DES ACTIVITES sur 15 points

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (TRANCHE FERME)

Confère tableau pièces jointes

Signature du soumissionnaire

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (TRANCHE CONDITIONNELLE)

Confère tableau pièces jointes

Signature du soumissionnaire

CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF (TRANCHE FERME)

Confère tableau pièces jointes

Arrêté le présent devis à la somme TTC est de FRANCS CFA:

Signature du soumissionnaire.

CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF (TRANCHE CONDITIONNELLE)

Confère tableau pièces jointes

Arrêté le présent devis à la somme TTC est de FRANCS CFA:

Signature du soumissionnaire.

MARTAP le 26 Septembre 2022

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

MUSEE NATIONAL

DECISION NO 00000123 D/MINAC/MN/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0012/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 04 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PEINTURE EXTERIEURE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MUSEE NATIONAL (PHASE I).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DU MUSEE NATIONAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi N° 2018/006 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;

Vu La Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la Loi cadre N°96/12 du 05 Août 1996, relative à la gestion de l'environnement ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement modifié et complété par le

Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018;

Vu le Décret N°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère

des Arts et de la Culture ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013 fixant régime particulier du contrôle administratif des Finances Publiques

Vu le Décret N°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°148/CAB/PR du 30 octobre 1992 portant création du Contrôle

Financier Spécialisé auprès du Ministre des Arts et de la culture ;

Vu Le Décret N° 2014/0881/PM du 30 Avril 2014 portant organisation et fonctionnement du Musée National;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI/ du 19 septembre 2018 portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N° 00000432/CAB/MINMAP/CAB du 18 juin 2019 portant nomination des présidents des Commissions

Internes de Passation des Marchés Publics dans les Départements Ministériels ;

Vu la Décision N° 0004/D/MINAC/CAB du 29 janvier 2020 portant constatation de la

Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Arts et de la Culture ;

Vu La Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022.

Vu, la Résolution 2 du la Quatrième Session ordinaire du Conseil de Direction du Musée National du 28 février 2022

portant Adoption du Budget du Musée National pour l'exercice 2022 ;

Considérant le procès-verbal de la réunion du 20/09/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINAC ;

Considérant la proposition d'attribution du 20/09/2022;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1: L'entreprise **ETS SHALOM SERVICES** est attributaire de la lettre commande pour les travaux de réhabilitation de la peinture extérieure de l'immeuble siège du Musée National (Phase I).

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
travaux de réhabilitation de la peinture extérieure de l'immeuble siège du Musée National (Phase I).	ETS SHALOM SERVICES TEL : 679 140 723	13 733 306 (Treize millions sept cent trente trois mille trois cent six) FCFA	Deux (02) Mois

Article 2 : Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR

HEUMEN TCHANA HUGUES

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

DECISION N° 008/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 05 SEPT 2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°04/M/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2A21 DU 31 MARS 2021 POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES PASTORAUX À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD POUR LE COMPTE DE LACDEN, EN CINQ LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE LOT 4 : FORAGE DE MBAKANA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022, modifiée et complétée par l'Ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022;

Vu le décret n°66/214/COR du 1^{er} Août 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDhN),

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ,

Vu le décret 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement; . . . ,

Vu le décret n° 2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des industries animales ;

Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA :

Vu la circulaire n°0000456/C/M1NFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022;

Vu la lettre N°00001016/I7MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/NKR du 16 février 2022 portant approbation du Budget de la CDEN au titre de l'exercice 2022

Vu la lettre-commande N°04/M/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 22 juin 2021 relative aux travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à MBAKANA

Vu l'Ordre de Service N°001/OS/MINEPIA/CDEN/DA/2021 du 23 juin 2021 prescrivant le démarrage des travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à Mbakana;

le Ordre de Service 07/OS/M1NEPIA/CDEN/DA/2022 du 24 mai 2022 et valant mise en demeure et prescrivant au groupement d'entreprise ETOILE-TRIANGLE SERVICES/ SAABPOUNE prescrivant réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à Mbakana dans vingt un (21) jours qui n'a pas été respecté:

Vu le procès-verbal de constat de carence du 20 juillet 2022 ;

Vu

Considérant que le forage n'a pas été réalisé bien que le délai d'exécution soit échu depuis le 28 août 2021,

DECIDE :

Article 1er: En application des dispositions des articles 181 (b) et 182 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics, Vu la lettre-commande N°04/M/MINEPIA/CDEN/GIPM/2021 du 22 juin 2021 passé après appel d'offres N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 31 mars 2021 avec le groupement d'entreprise ETOILE-TRIANGLE SERVICES/SAABPOUNE, BP : 3329 Douaia, Tél ; 695 94 00 16 pour les travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à Mbakana, est pour compter de la date de signature de la présente Décision, résilié aux torts, frais et risques dudit groupement.

Article 2: Conformément aux dispositions de l'article 184 du Code des Marchés Publics, l'Agence de Régulation des Marchés Publics est

chargée de l'enregistrement des Etablissements ETOILE-TRIANGLE SERVICES/ SAABPOUNE, BP : 3329 Douala dans le fichier des

acteurs exclus de la commande publique pour une période de deux (02) ans.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 5 Septembre 2022

Le DIRECTEUR

HAMIDOU SAÏDOU

COMMUNE AKONO

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT » N°001/AONR/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 31 AOÛT 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL R+2 DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les propositions techniques et les offres financières s'effectuera en deux (02) temps dans la salle de réunion de la Mairie d'Akono, le 30 Septembre 2022 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Akono, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. Après analyse par la sous-commission des offres techniques, seules les propositions financières des soumissionnaires ayant obtenus une note supérieure ou égale à 70/100 seront évaluées.
	Lire plutôt L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 30 Septembre 2022 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Akono dans la salle de réunion de la Mairie d'Akono, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70/100 des points.

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

-1 : Critères éliminatoires :

1 : Pièces administratives :

- a) Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordées au soumissionnaire ;
- c) Absence de la caution de soumission.
- d) Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;

1.2 : Offre technique :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- c) Note technique inférieure à **70/100** ;
- d) Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a jamais été abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises interdites annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence du sous détail des prix ;

-2 : Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- | | |
|---|--------------------|
| a) Présentation des offres ; | 02 points ; |
| b) Références du Bureau d'Etudes Techniques ; | 10 points ; |
| c) Méthodologie et plan de travail proposés par rapport aux TDR ; | 10 points ; |
| d) Qualifications et expérience du Personnel de l'entreprise ; | 65 points ; |
| e) Moyens Matériels et Logistiques ; | 10 points ; |
| f) Capacité financière supérieure ou égale à 70% du cout prévisionnel ; | 03 points. |

-3 Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation techniques seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après ;

$$NFi = MMD \times 100 / MS$$

(NFi = Note financière), (MMD = Montant de l'offre la **moins disante**), (MS = montant évalué du soumissionnaire)

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale NF (note technico-financière) selon la formule ci-après :

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100, \text{ (NF = Note finale ; Nt = Note technique)}$$

2 Critères d'évaluation

Lire plutôt

CRITÈRES D'ÉVALUATION:

14.1.2 : Offre technique :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- c) Note technique inférieure à 70/100 ;

Nouveau

Les soumissionnaires inscrits sur la liste restreinte, pré-qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt N°001/AOSMI/J12.02/CAK/CIPM/2022 du 29 Juillet 2022 doivent préparer une offre financière supplémentaire qui sera transmise à l'ARMP le jour de l'ouverture des offres Administratives et Techniques

II-Critères éliminatoires

Lire plutôt :

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES	Oui	Non	Observations
Pièces administratives			
1- Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire			
2- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordées au soumissionnaire			
3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée			
4- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission			
Offre technique			
5- Dossier incomplet ou pièces non conformes			
6- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux			
7- Note technique inférieure à 70 points sur 100			
Offre financière			
8- Offre financière incomplète			
9- Absence d'un prix unitaire quantifié			
10- Absence du sous détail des prix			

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot PIÈCE N°X : RGAO Nouveau : 1.4. Les Candidats doivent s'informer des conditions locales et en tenir compte dans l'établissement de leur proposition. Pour obtenir des informations de première main sur la mission et les conditions locales, il est recommandé aux Candidats, avant de soumettre une proposition, d'assister à la conférence préparatoire aux propositions, si le RPAO en prévoit une. Mais participer à ce genre de réunion n'est pas obligatoire. Les représentants des Candidats doivent contacter les responsables mentionnés dans le RPAO pour organiser une visite ou obtenir des renseignements complémentaires sur la conférence préparatoire. Les Candidats doivent faire en sorte que ces responsables soient avisés de leur visite en temps voulu pour pouvoir prendre les dispositions appropriées. Proposition technique 3.2. Lors de l'établissement de la Proposition technique, les Candidats sont censés examiner les documents constituant le présent Dossier de Consultation en détail. L'insuffisance patente des renseignements fournis peut entraîner le rejet d'une proposition. En établissant la Proposition technique, les Candidats doivent prêter particulièrement attention aux considérations suivantes : i. Le Candidat qui estime ne pas posséder toutes les compétences nécessaires à la mission peut se les procurer en s'associant avec un ou plusieurs Candidat(s) individuel(s) et/ou d'autres Candidats sous forme de co-entreprise ou de sous-traitance, en tant que de besoin. Les Candidats ne peuvent s'associer avec les autres Candidats sollicités en vue de cette mission qu'avec l'approbation de l'Autorité Contractante, comme indiqué dans le RPAO. Les candidats sont encouragés à rechercher la participation de candidats nationaux en concluant des actes de coentreprise (actes notariés) avec eux ou en leur sous-traitant une partie de la mission ; ii. Pour les missions reposant sur le temps de travail, l'estimation du temps de travail du personnel est fournie dans le RPAO. Cependant, la proposition doit se fonder sur l'estimation du temps de travail du personnel qui est faite par le Candidat ; iii. Il est souhaitable que le personnel spécialisé proposé soit composé en majorité de salariés permanents du Candidat ou entretienne avec lui, de longue date une relation de travail stable ; iv. Le personnel spécialisé proposé doit posséder au minimum l'expérience indiquée dans le RPAO, qu'il aura de préférence acquise dans des conditions de travail analogues à celles du pays où doit se dérouler la mission ; v. Il ne peut être proposé un choix de personnel spécialisé, et il n'est autorisé de soumettre qu'un curriculum vitae (CV) par poste. 4.5. La Caution de Soumission peut être saisie : a. Si le Soumissionnaire retire son offre durant la période de validité b. Si, le soumissionnaire retenu : i. manque à son obligation de souscrire le marché, ou ii. manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 11 du RGAO ; iii. refuse de recevoir notification du marché Evaluation des Propositions techniques 5.4. À l'issue de l'évaluation de la qualité technique, l'Autorité Contractante avise les candidats dont les propositions n'ont pas obtenu la note de qualification minimum, que leurs offres n'ont pas été retenues ; leurs propositions financières leur seront donc restituées sur demande, sans avoir été ouvertes à l'issue du processus de sélection. L'Autorité Contractante dans le même temps, avise les Candidats qui ont obtenu la note de qualification minimum, et leur indique la date, l'heure et le lieu d'ouverture des propositions financières. Cette notification peut être adressée par courrier recommandé, télécopie ou courrier électronique. Ouverture et évaluation des propositions financières et recours 5.6. Les propositions financières sont ouvertes par la Commission de Passation des Marchés, en présence des représentants des Candidats qui désirent y assister. Le nom du candidat et les prix proposés sont lus à haute voix et consignés par écrit lors de l'ouverture des Propositions financières. L'Autorité Contractante dresse un procès-verbal de la séance.

YAOUNDE le 28 Septembre 2022

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE DE MARTAP

**ADDITIF N° 01/A/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 26/09/2022 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
 OUVERT N°13/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 20/09/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR MAVO ROH DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L' ADAMAOUA FINANCEMENT: BUDGET EXERCICE 2022 FEICOM/COMMUNE DE MARTAP,**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 2. Critères essentiels Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après: 1- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence 15 points 2- Logistique (Matériel à mobiliser) 15 points 3- personnel clé 40 points 4- Références du Consultant 10 points 5- Calendrier des activités 15 points 6- Présentation du dossier 5 points
	Lire plutot 2. Critères essentiels Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après: 1- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence 15 points 2- Logistique (Matériel à mobiliser) 10 points 3- personnel clé 40 points 4- Références du Consultant 10 points 5- Calendrier des activités 15 points 6- Présentation du dossier 10 points

2 Autres

Au lieu de ...

RPAO:

1- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence	15 points
2- Logistique (Matériel à mobiliser)	15 points
3- personnel clé	40 points
4- Références du Consultant	10 points
5- Calendrier des activités	15 points
6- Présentation du dossier	5 points

REFERENCES DU CONSULTANT sur 05 points

Il sera attribué 2,5 points pour chaque prestation similaire justifiée par la première et dernière page du contrat ou le bon de commande faisant apparaître les montants des prestations. La prestation similaire est une mission de contrôle d'un montant TTC supérieur ou égal à 10 000 000 (dix millions) de francs CFA. Le soumissionnaire citera autant de prestations probantes qu'il lui plaira, mais le maximum de points cumulés est limité à 05 points pour cette rubrique.

N°	Désignation de la prestation	Montant TTC	Pièces justificatives	Validation de 2,5 points
1				
2				
3				
4				
5				
Total des points, avec un cumul maximum de 05 points				

CALENDRIER DES ACTIVITES sur 15 points

- Bordereau des Prix Unitaires :

confère tableau pièces jointes

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

confère tableau pièces jointes

2 Autres

Lire plutôt

RPAO:

7- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence	15 points
8- Logistique (Matériel à mobiliser)	10 points
9- personnel clé	40 points
10- Références du Consultant	10 points
11- Calendrier des activités	15 points
12- Présentation du dossier	10 points

REFERENCES DU CONSULTANT sur 05 points

Il est attribué 2,5 points pour chaque prestation similaire justifiée par la première et dernière page du contrat ou le bon de commande faisant apparaître les montants des prestations. La prestation similaire est une mission de contrôle d'un montant TTC supérieur ou égal à 10 000 000 (dix millions) de francs CFA. Le soumissionnaire citera autant de prestations probantes qu'il lui plaira, mais le maximum de points cumulés est limité à 10 points pour cette rubrique

N°	Désignation de la prestation	Montant TTC	Pièces justificatives	Validation de 2,5 points
1				
2				
3				
4				
5				
Total des points, avec un cumul maximum de 05 points				

CALENDRIER DES ACTIVITES sur 15 points

- Bordereau des Prix Unitaires :

confère tableau pièces jointes

Signature du soumissionnaire.

CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

confère tableau pièces jointes

Arrêté le présent devis à la somme TTC est de FRANCS CFA:

Signature du soumissionnaire.

Arrêté le présent devis à la somme TTC est de FRANCS CFA:

Signature du soumissionnaire.

Le reste sans changement.

MARTAP le 26 Septembre 2022

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°027/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25
JUILLET 2022 RELATIF À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL
ET TROIS (03) ANNEXES DU CENTRE DE LABA, RÉGION DE L'EST, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG,
ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°002/AONR/ASCNPD/CIPM/2022 du 25 juillet 2022 relatif à la maîtrise d'œuvre de la construction d'un bâtiment principal et trois (03) annexes du Centre de LABA, région de l'EST, département du HAUT-NYONG, arrondissement de MESSAMENA;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Vu la lettre d'attribution N°041/L/ASCNPD/CIMP/2022 du 14 septembre 2022 du Président de la CIPM/ASCNPD ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour la maîtrise d'œuvre de la construction d'un bâtiment principal et trois (03) annexes du Centre de LABA, région de l'EST, département du HAUT-NYONG, arrondissement de MESSAMENA; BIP ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 147 03 330000 201 102.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ETIC BTP BP 92 NGOUMOU, Tél : 677 79 69 52/696 70 77 19/676 27 24 55 RC/YAO/2008/A/337 N° Contribuable : P087716583521Z	Trente-cinq millions neuf cent cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-six (35 957 786) FCFA	Seize (16) mois

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°001/AONR/ASCNPD/CIPM/2022 DU 11 JUILLET 2022 RELATIF À L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET
TOPOGRAPHIQUE DES SITES DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE L'ASCNPD DE GALIM À L'OUEST
ET DJOUM DANS LE SUD**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°001/AONR/ASCNPD/CIPM/2022 du 11 juillet 2022 relatif à l'étude géotechnique et topographique des sites de construction des centres de l'ASCNPD de Galim à l'ouest et Djoum dans le Sud ;
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;
Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;
Vu la lettre d'attribution N°040/L/ASCNPD/CIMP/2022 du 14 septembre 2022 du Président de la CIPM/ASCNPD ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'étude géotechnique et topographique des sites de construction des centres de l'ASCNPD de Galim à l'ouest et Djoum dans le Sud; BIP ASCNPD ; exercice 2022 ; imputation : 2022 147 03 330000 204 500.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
LABOSOILS SARL B.P: 30788 Yaoundé Tél : 677 796 952 RC/YAO/2017/B/437 N° Cont : M031712622468S	Vingt-neuf millions neuf cent soixante-treize mille quatre cent quatre-vingt-huit (29 973 488) FCFA	Deux (02) mois

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

DECISION N°000050/D/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/CBAO/2022 DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 1 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000003/AONO/MINTSS/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022 POUR LA REHABILITATION DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE DU NYONG ET KELLE, DU MBAM ET KIM ET DE LA HAUTE SANAGA (LOT 1) ET DE LA DELEGATION REGIONALE TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE DE L'OUEST (LOT 2)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE,

Vu la Constitution ;
la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/558 du 26 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code de Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivre et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°000003/AONO/MINTSS /CIPM/2021 du 08 août 2022 pour la réhabilitation des bâtiments abritant les services des Délégations Départementales du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et Kelle, du Mbam et Kim et de la Haute Sanaga (lot 1) et de la Délégation Régionale Travail et de la Sécurité Sociale de l'Ouest (lot 2) ;
Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article1er: le lot 1 de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°000003/AONO/MINTSS/CIPM/2022 du 08 août 2022 08 août 2022 pour la réhabilitation des bâtiments abritant les Services des Délégations Départementales du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et Kelle, du Mbam et Kim et de la Haute Sanaga (lot 1) et de la Délégation Régionale Travail et de la Sécurité Sociale de l'Ouest (lot 2), pour compter de la date de signature de la présente décision, est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le MINISTRE

OWONA GRÉGOIRE

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

DECISION N°011/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 12 SEPT 2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°01/LC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES PASTORAUX À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES RÉGLONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD POUR LE COMPTE DE LACDEN, EN CINQ LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOTI : FORAGE DE LERA CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),
Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022, modifiée et complétée par
l'Ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 ;
Vu le décret n° 66/214/COR du 1^{er} Aout 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêcheries et des industries animales ;
Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;
Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de
l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022 ;
Vu la lettre N°00001 016/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/NKR du 16 février 2022 portant approbation du Budget de la CDEN au titre de l'exercice 2022 ;
Vu la lettre-commande N°01/LC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 22 juin 2021 relative aux travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à LERA CENTRE ; ...
Vu l'Ordre de Service N° 003/OS/MINEPIA/CDEN/DA/2021 du 23 juin 2021 prescrivant le démarrage des travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à LERA CENTRE ;
Vu l'Ordre de Service N° 012/OS/MINEPIA/CDEN/DA/2022 du 25 mai 2022 et valant mise en demeure et prescrivant à la STE MATIR SARL prescrivant réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à LERA CENTRE dans vingt un (21) jours qui n'a pas été respecté ;
Vu le procès-verbal de constat de carence du 27 juin 2022 ;
Considérant que le forage n'a pas été réalisé bien que le délai d'exécution soit échu depuis le 28 août 2021 ;
DECIDE :
Article 1^{er} En application des dispositions des articles 181 (b) et 182 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, Vu la lettre-commande N°01/LC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 22 juin 2021 passée après Appel d'Offres N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 31 mars 2021 avec la STE MATIR SARL, BP : 538 Garoua, Tél : 699 97 88 38 pour les travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à LERA CENTRE, est pour compter de la date de signature de la présente
Décision, résilié aux torts, frais et risques de ladite société.
Article 2 ; Conformément aux dispositions de l'article 184 du Code des Marchés Publics, l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargée de l'enregistrement de la STE MATIR SARL. BP : 538 Garoua dans le fichier des acteurs exclus de la commande publique pour une période de deux (02) ans.
Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

DECISION N°009D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 05 SEPT 2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°05/M/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/CLPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES PASTORAUX À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD POUR LE COMPTE DE LACDEN, EN CINQ LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT 5 : FORAGE DE MBARANG

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022, modifiée et complétée par l'Ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 ;

Vu le décret 66/214/COR du 1er Aout 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des industries animales ;

Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022 ;

Vu la lettre N°00001016/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/NKR du 16 février 2022 portant approbation du Budget de la CDEN au titre de l'exercice 2022 ;

Vu la lettre-commande N°05/M/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 22 juin 2021 relative aux travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à Mbarang ;

Vu l'Ordre de Service N°002/OS/M1NEPIA/CDEN/DA/2021 du 23 juin 2021 prescrivant le démarrage des travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à Mbarang ;

Vu l'Ordre de Service N°06/OS/MINEPIA/CDEN/DA/2022 du 24 mai 2022 et valant mise en demeure et prescrivant au groupement d'entreprise ETOILE-TRIANGLE SERVICES/ SAABPOUNE prescrivant réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à Mbarang dans vingt un (21) jours qui n'a pas été respecté ;

Vu le procès-verbal de constat de carence du 22 juillet 2022 ;

Considérant que le forage n'a pas été réalisé bien que le délai d'exécution n'ait été échu depuis le 28 août 2021 ;

DECIDE :

Article 1er : En application des dispositions des articles 181 (b) et 182 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, Vu la lettre-commande N°05/M/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 22 juin 2021 passée après Appel d'Offres N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 31 mars 2021 avec le groupement d'entreprise ETOILE-TRIANGLE SERVICES/

SAABPOUNE, BP : 3329 Douala, Tél : 095 94 00 1G pour les travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à Mbarang. est

pour compter de la date de signature de la présente Décision, résilié aux torts, frais et risques dudit groupement.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 184 du Code des Marchés Publics. l'Agence de Régulation des Marchés Publics est

chargée de l'enregistrement des Etablissements ETOILE-TRIANGLE SERVICES/ SAABPOUNE, BP : 3329 Douala dans le fichier des

acteurs exclus de la commande publique pour une période de deux (02) ans.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 5 Septembre 2022

Le DIRECTEUR

HAMIDOU SAÏDOU

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

ADDITIF N°01 DU 27 SEPTEMBRE 2022 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/007/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 08/08/2022 POUR LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET AGENDAS A LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL), EN REGULARISATION.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après : critères éliminatoires. a) Absence de caution de soumission ; b) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans les délais requis par la Commission Interne de Passation de CAMTEL; c) Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces du dossier administratif ou technique; d) Note technique inférieure à 80% sur la notation des critères essentiels ; e) Omission de renseigner un prix unitaire quantifié ; f) Refus du soumissionnaire d'accepter la correction des erreurs de son offre financière g) la présence des informations financières dans l'offre technique ; h) Non conformités d'un échantillon ou caractéristiques techniques de la fourniture proposée aux descriptif des fournitures et services accessoires du dossier de consultation ; i) Régime Simplifié d'Imposition ou avoir un chiffre d'affaires inférieure à 50 millions de Francs CFA ; j) Dépassement de l'enveloppe prévisionnelle de la prestation. Critères essentiels a) Présentation générale de l'offre ; b) Références du soumissionnaire dans les prestations similaires; c) Capacité financière de 75 000 000 FCFA ou toute preuve d'accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières d'un montant supérieur ou égal.; d) Conformité des caractéristiques techniques des fournitures proposées; e) Chiffre d'affaires moyen des trois derniers exercices égal au coût prévisionnel du marché ; f) Respect du délai prévisionnel de livraison;
	Lire plutôt Critères essentiels a) Présentation générale de l'offre (04 sous-critères); b) Références du soumissionnaire dans les prestations similaires (02 sous-critères); c) Capacité financière de 75 000 000 FCFA ou toute preuve d'accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières d'un montant supérieur ou égal (01 sous-critère); d) Conformité des caractéristiques techniques des fournitures proposées (07 sous-critères); e) Preuve de disposer ou de jouir des équipements adéquats (02 sous-critères) ; f) Chiffre d'affaires moyen des trois derniers exercices égal ou supérieur au coût prévisionnel du marché (01 sous-critère); g) Conformité du planning de livraison au délai prévisionnel (02 sous-critères) ; h) Preuve d'acceptation des conditions du marché (02 sous-critères).

2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2 Autres

Lire plutôt

PIECE N°12 : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A EMETTRE D

DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS (NOUVEAU)

Il s'agit des :

I - BANQUES

- 1 – Afriland First Bank (AFBK)
- 2 – Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BCPME)
- 3 – Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK)
- 4 – Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)
- 5 – Citibank Cameroon (CITI GROUP)
- 6 – Commercial Bank of Cameroon (CBC)
- 7 – Ecobank Cameroun (ECOBANK)
- 8 – National Financial Credit Bank (NFC-BANK)
- 9 – Société Commerciale de Banque-Cameroun (SCB-Cameroun)
- 10 – Société Générale du Cameroun (SGC)
- 11 – Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)
- 12 – Union Bank of Cameroon PLC (UBC)
- 13 – United Bank for Africa (UBA)
- 14 – Bank of Africa Cameroon (BOA-Cameroon)
- 15- Crédit Communautaire d'Afrique – Bank (CCA-BANK).

II - COMPAGNIES D'ASSURANCE

- 1-Chanas Assurances S.A
- 2- Activa Assurances
- 3- Zenithe Assurances S.A
- 4- Pro Assur S.A
- 5- SAAR S.A
- 6- CPA S.A
- 7- AREA Assurances S.A
- 8- Atlantique Assurance S.A
- 9- Beneficial General Insurance S.A
- 10- NSIA Assurances S.A
- 11- SAHAM Assurance S.A.

PIECE N°13 (NOUVEAU): GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

N°	CRITERES D'EVALUATION/Sous-critères d'évaluation	Nota Binaire (0/1)
PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE		
1	Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le Dossier d'Appel d'Offres	
2	Présentation et mise en forme	
3	Qualité d'impression et reliure	
4	Documents séparés par des intercalaires de couleurs	
CAPACITE FINANCIERE		
5	Capacité financière de 75 000 000 francs CFA ou toute preuve d'accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières d'un montant supérieur ou égal	

	REFERENCES DES SOUMISSEURS DANS LES PRESTATIONS SIMILAIRES	
6	Preuves d'avoir exécuté au moins deux (2) prestations similaires dans la conception, la production et la fourniture des agendas.	
7	Preuves d'avoir exécuté au moins deux (2) prestations similaires dans la conception, la production et la fourniture des calendriers.	
	CONFORMITE DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES FOURNITURES PROPOSEES	
8	Description détaillée des caractéristiques, les modèles et références de chaque matériel propose.	
9	Conformité de l'échantillon du calendrier bancaire aux spécifications techniques du dossier de consultation (format, intérieur et finition)	
10	Conformité de l'échantillon du calendrier mural aux spécifications techniques du dossier de consultation (format, intérieur et finition)	
11	Conformité de l'échantillon du calendrier en chevalet aux spécifications techniques du dossier de consultation (format, présentation et impression)	
12	Conformité de l'échantillon du calendrier sous-main aux spécifications techniques du dossier de consultation (format, présentation et impression)	
13	Conformité de l'échantillon d'agenda à brochages cousus aux spécifications techniques du dossier de consultation (format, couverture, intérieur et finitions)	
14	Conformité de l'échantillon d'agenda cartonnés aux spécifications techniques du dossier de consultation (format, couverture, intérieur et finitions)	
	PREUVES DE DISPOSER OU DE JOUIR DES EQUIPEMENTS ADEQUATS	
15	Preuve de la détention ou de jouissance des équipements de prépresse pour la production des agendas et calendriers (joindre les copies des factures d'achat ou de location des équipements)	

16	Preuve de la détention ou de jouissance des équipements d'impression et de finitions pour la production des agendas et calendriers (copies des factures d'achat ou de location des équipements)	
CONFORMITE DU PLANNING DE LIVRAISON AU DELAI PREVISIONNEL		
17	Présence d'un planning de livraison	
18	Respect des délais prévisionnels de livraison	
CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN DES TROIS DERNIERS EXERCICES		
19	Chiffres d'affaires moyen des trois derniers exercices égal ou supérieur au coût prévisionnel du marché.	
PREUVE D'ACCEPTION DES CONDITIONS DU MARCHÉ		
20	Copie dûment paraphée du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	
21	Copie dûment paraphée du descriptif des fournitures	YAOUNDE le 27 Septembre 2022
		Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
	TOTAL POINTS	JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI/21
MOYENNE MINIMALE REQUISE 80% DE OUI, SOIT 17 /21 OUI		

N.B : Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et satisfaire 80/100 des critères essentiels, correspondant à 17 Oui sur 21.

Le présent additif abroge les informations antérieures contraires du Dossier d'Appel d'offres N°2022/007/AONO/DG/CIPM/CAMTEL du 08/08/2022 pour la fourniture des calendriers et agendas à la Cameroon Telecom (CAMTEL).

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

ADDITIF N° 002 /A/CR-AD/SG/2022 DU 27 SEPT 2022 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CR-AD/CIPM/2022 DU 05 SEPT 2022 RELATIF A L'ACQUISITION ET A L'INSTALLATION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA NGAOUNDEREEN PROCEDURE D'URGENCE LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, QUE DES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À CERTAINES PARTIES DUDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dès publication du présent avis, dans les services du Conseil Régional de l'Adamaoua, (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngdéré Tel: 222 25 26 41), sur présentation d'une quittance de paiement, à la Recette de la Région de l'Adamaoua ou au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC, d'une somme non remboursable, de cent mille (100 000) francs CFA.
	Lire plutôt Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dès publication du présent avis, dans les services du Conseil Régional de l'Adamaoua, (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngdéré Tel: 222 25 26 41), sur présentation d'une quittance de paiement, à la Recette de la Région/CTD de l'Adamaoua, d'une somme non remboursable, de cent mille (100 000) francs CFA auprès de la baraque Afriland First Bank Cpte n° 10005-00019-06988741001-31 du Conseil Régional de l'Adamaoua;

2	Autres
	Au lieu de ... PIECE N°1 : REGLEMENT PARTICULIER DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (RPAO). Les dispositions ci-après, qui sont spécifiques aux Fournitures faisant l'objet de l'Appel d'Offres, complètent ou, le cas échéant, précisent les dispositions du RGAO. En cas de conflit, les dispositions ci-après prévalent sur celles du RGAO. Les numéros de la première colonne se réfèrent à l'article correspondant du RGAO. Confère tableau pièces jointes GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES Confère tableau pièces jointes

2	Autres
	Lire plutôt PIECE N°2 : REGLEMENT PARTICULIER DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (RPAO). Les dispositions ci-après, qui sont spécifiques aux Fournitures faisant l'objet de l'Appel d'Offres, complètent ou, le cas échéant, précisent les dispositions du RGAO. En cas de conflit, les dispositions ci-après prévalent sur celles du RGAO. Les numéros de la première colonne se réfèrent à l'article correspondant du RGAO. Confère tableau pièces jointes GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES Confère tableau pièces jointes LE RESTE SANS CHANGEMENT

NGAOUNDERE le 27 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DAO NATIONAL OUVERT N°09/AONO/FR/CIPM/2022 DU 19/08/2022 POUR L'ÉTUDE EN VUE DU RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE DU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds routier communique :

Les résultats de l'analyse des pièces administratives et des offres techniques du DAO national ouvert n°09/AONO/FR/CIPM/2022 du 19/08/2022 pour l'étude en vue du renforcement du dispositif du contrôle interne du fonds routier (En procédure d'urgence) sont déclinés ainsi qu'il suit:

Soumissionnaires	Dossier administratif	Note technique obtenue	Note requise	Observations
Groupeement KS Africa EGINEERING / FG & Partenars	CONFORME	87,5	80/100	Admis à l'ouverture des offres financières
Auditec-Foirier Consulting	CONFORME	87		Admis à l'ouverture des offres financières
Mazars	CONFORME	72,5		Éliminé pour note technique insuffisante

Les soumissionnaires **Groupeement KS Africa EGINEERING / FG & Partenars** et **Auditec-Foirier Consulting** sont qualifiés pour l'ouverture des offres financières.

Le soumissionnaire **Mazars** est éliminé pour note technique insuffisante.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1574/C/MINTP/SG/DCT/CAO/AR/2021 DU 19 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 082/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 16 AOUT 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DE NEUF (09) VÉHICULES DESTINÉS AU SUIVI DE CERTAINS CHANTIERS PAR LES RESPONSABLES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 128 04 34 00 52 10 52 10 524311

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que la date de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue le **21/09/2022**, est reportée au **06 octobre 2022** aux mêmes lieu et heure.

Par ailleurs, lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, pour le retrait de l'Additif 1 y relatif.

YAOUNDE le 19 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE
GARDIENNAGE DES BUREAUX ET RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CARPA EN 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2006/012 du 29/12/2006 fixant le régime des contrats de partenariat ;

Vu le décret n°2012/148 du 21/03/12 modifiant et complétant certaines dispositions du

décret N°2008/035 du 23/01/2008 portant organisation et fonctionnement du Conseil d'Appui à la Réalisation des
contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2008/0115/PM du 24/01/2008 précisant les modalités d'application de la loi N°2006/012 du 29/12/2006
fixant le régime des Contrats de Partenariat ;

Vu la loi N°2008/009 du 16/07/2008 fixant le régime fiscal, financier et comptable applicable aux Contrats de
Partenariat ;

Vu le décret N°2016/108 du 24 février 2016 portant nomination du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des
Contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2004/275 du 24/09/2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08/03/12 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation
des Marchés ;

Vu l'appel d'offres N°05/22/AONO/CARPA/MO/CIPM/2022 du 31/08/2022 pour la fourniture des services de
gardiennage des bureaux et résidence du Président du CARPA en 2023.

DECIDE :

Article 1 : La Société **DAK GARDIENNAGE S.A.R.L** B.P. : 1023 Yaoundé est attributaire de la Lettre-Commande suite
à l'appel d'offres sus cité pour la fourniture des services de gardiennage des bureaux et résidence du Président du
CARPA en 2023 pour un montant TTC de onze millions huit cent cinq mille sept cent cinquante francs **(11 805 750**
FCFA) dans un délai de douze (12) mois.

Article 2 : Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter au siège du CARPA en vue de la finalisation
du dossier y afférent.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°013BIS/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 01ER AOUT 2022
POUR L'ACQUISITION DE PIECES POUR LA REHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DU
BATIMENT TECHNIQUE DE L'IFCPA - EXERCICE 2022.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu. La loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2022 ;
Vu. La loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics ;
Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. La Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu la lettre – circulaire n° 000010/LC/MINMAP/CAB du 22 septembre 2020 clarifiant les documents de paiement des cocontractants de l'Administration à soumettre au visa préalable au paiement du Ministère chargé des Marchés Publics ;
vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000125/CRTV/CIPM du 21 septembre 2022 portant proposition d'attribution ;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

L'entreprise **EQUATORIAL FROID & CLIMATISATION SARL, BP : 057 Douala, Tél : 233 42 01 06/ 666 000 083/ 677 70 13 97/ 699 50 49 76**, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres n° 013BIS/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 01^{er} août 2022 pour l'acquisition de pièces pour la réhabilitation de la climatisation centrale du bâtiment technique de l'IFCPA, exercice 2022, pour un montant de **FCFA TTC 18 847 957 (dix-huit millions huit cent quarante-sept mille neuf cent cinquante-sept)**.

Article 2 :

Les prestations objet dudit Dossier d'Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de quatre-vingt-dix **(90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE GAROUA 3E

AVIS DE CONSULTATION N°06/DC/CA-GAROUAIII/CIPM-CAG3/2022 DU 27/09/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RESTAURATION DES BERGES DU FLEUVE BENOUE PAR LA PLANTATION DES ESPECES DES BAMBOUS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 28 069 02 641531 5221 14931

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire d'Investissement Public 2022, le Maire de la Commune de d'Arrondissement de Garoua III, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Garoua III un Avis de Consultation National relatif aux travaux de restauration des berges du fleuve Bénoué par la plantation des espèces des Bambous dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Avis de consultation, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières **[CCTP]** tel qu'il suit :

- > Travaux préliminaires
- > Entretien et aménagement anciens site
- > Extension du projet sur nouveau site;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions **(10 000 000) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis de consultation sont constitués en **un (01) lot unique.**

5. Participation et origine

Le présent Avis de Consultation est ouvert aux Entreprises et ou Groupements d'Initiatives Communes **(GIC)** qui font dans le domaine des forêts et de la faune de droit Camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent dossier d'Offres.

6. Financement

Les travaux du présent Avis de consultation sont financés par le BIP Ministère de 1 Environnement et de la Protection de la Nature. Exercice 2022. **Autorisation de dépense : IX03748**

Imputation budgétaire : 56 28 069 02 641531 522114 931

Cautionnement de soumission

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua III dès Publication de l'avis de Consultation. **Tel. 694/49/95/94**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua III dès publication du présent avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Consultation se fera d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille francs (25 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua III.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six(06)** copies et une marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua III au **plus tard le 25/10 /2022 à 10 heures précises** . Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°06/DC/CA-GAROUAIII /CIPM-CAG3/2022 DU 27/09/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RESTAURATION DES BERGES DU FLEUVE BENOUE PAR LA PLANTATION DES ESPECES DES BAMBOUS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Avis de consultation est de **deux [02] mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel soit **(200 000) deux cent mille francs CFA** établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 09** du **DC** et valable pendant **trente (30) jour** s au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste du DC d'un montant **de(200 000) deux cent mille francs CFA** valable pendant une période de **trente (30) jours** au delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par services émetteurs compétents ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de-Demande de Cotation.

Elles devront obiiigatoirement dater de moins de trois **(03)** mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du de Demande de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou toute pièce du dossier administratif ou encore le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratifs, techniques et financières qui auront lieu le **25/10/ 2022 à 11 heures** précisés dans la salle délibération de la commune de l'Arrondissement de Garoua III.

14. Critères d'évaluation

Critère d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité ou absence après un délai 48h d'une pièce du dossier administratif ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis **70% soit 11 oui sur 15.**
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché ; au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément à la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25/01/2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans 1 attribution de nouveaux marchés.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non] qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre,
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel et délai de livraison ;
- Proposition technique ;
- Personnel technique ;

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins **70% soit 11 sur 15** des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de la demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua III.

GAROUA le 27 Septembre 2022

Le MAIRE

ABDOURRAHMANE MAIKANTI

ARCHIVES NATIONALES

COMMUNIQUE N° 381/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0011/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT AUX ARCHIVES NATIONALES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur des Archives Nationales communique :

Par Décision N° 379 /D/AN/CIPM-MINAC/2022 du 21 Septembre 2022

L'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité :

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Acquisition du Matériel Roulant aux Archives Nationales	CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC) TEL :243 54 31 64 BP : 15326 Yaoundé	35 000 000 (Trente cinq millions) FCFA	45 (Quarante cinq) jours

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Septembre 2022

Le DIRECTEUR

OLEMBÉ ESTHER

ARCHIVES NATIONALES

DÉCISION N° 379/AN/CIPM-MINAC/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0011/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT AUX ARCHIVES NATIONALES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DES ARCHIVES NATIONALES,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi N° 2018/006 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;

Vu La Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la Loi cadre N°96/12 du 05 Août 1996, relative à la gestion de l'environnement ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018;

Vu le Décret N°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère

des Arts et de la Culture ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013 fixant régime particulier du contrôle administratif des Finances Publiques

Vu le Décret N°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°148/CAB/PR du 30 octobre 1992 portant création du Contrôle Financier Spécialisé auprès du Ministre des Arts et de la culture ;

Vu le Décret N° 2014/0882/PM du 30 Avril 2014 portant organisation et fonctionnement des Archives Nationales ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI/ du 19 septembre 2018 portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N° 00000432/CAB/MINMAP/CAB du 18 juin 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics dans les Départements Ministériels ;

Vu la Décision N° 0004/D/MINAC/CAB du 29 janvier 2020 portant constatation de la Commission Interne de Passation

des Marchés Publics auprès du Ministère des Arts et de la Culture ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022.

Considérant le procès-verbal de la réunion du 15/09/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINAC ;

Considérant la proposition d'attribution du 15/09/2022;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC)** est attributaire de la lettre commande pour l'acquisition du matériel roulant aux Archives Nationales.

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Acquisition du Matériel Roulant aux Archives Nationales	CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC) TEL :243 54 31 64 BP : 15326 Yaoundé	35 000 000 (Trente cinq millions) FCFA	45 (Quarante cinq) jours

YAOUNDE le 21 Septembre 2022

Article 2 : Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ;
pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Le **DIRECTEUR**

OLEMBÉ ESTHER

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

DECISION N°016/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 28/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 01/09/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, ÉQUIPEMENT ET MISE EN FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE LA CDEN, EN SEPT (07) LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022, modifiée et complétée par l'Ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 ;

Vu le décret n° 66/214/COR du 1^{er} Aout 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN);

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des industries animales ;

Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de L'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022 ;

Vu la lettre N°00001016/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/NKR du 16 février 2022 portant approbation du Budget de la CDEN au titre de l'exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°001/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 du 01/09/ 2022 pour les travaux de construction, équipement et mise en fonctionnement des forages pastoraux à énergie solaire dans le cadre de mise en œuvre des activités de la CDEN, en sept (07) lots;

Considérant le procès-verbal de la CIPM du 27 septembre 2022 portant proposition d'attribution des lettres-commandes relatives à l'Appel d'Offres susvisé;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises **Ets YADJOULE, Ets MOUSTAPHA MOHAMADOU, SAHEL WATER SANITATION AND ENVIRONMENT et Sté PRONEG SARL** sont attributaires des lettres-commandes suivantes dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°001/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 du 01/09/ 2022 pour les travaux de construction, équipement et mise en fonctionnement des forages pastoraux à énergie solaire dans le cadre de mise en œuvre des activités de la CDEN, en sept (07) lots.

N° lot	Entreprises	Localités	Proposition financière TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	SAHEL WATER SANITATION AND ENVIRONMENT	SOUYE	24999258	02 mois
3		MAYO-GUINADJI	24 999 258	02 mois
2	Ets YADJOULE	KOZA	24 828908	02 mois
4		LIBONG	24 828 908	02 mois
5	Ets MOUSTAPHA MOHAMADOU	SOUANGOR	24 999 999	02 mois
6		TCHABAL-BAOURO	19999 996	02 mois
7	Sté PRONEG SARL	MAROUA	19 295061	02 mois

Article 2 : Les Directeurs Généraux des **Ets YADJOULE, Ets MOUSTAPHA MOHAMADOU, SAHEL WATER AND SANITATION ENVIRONMENT et Sté PRONEG SARL** sont invités à se présenter à la Direction Administrative de la CDEN, pour l'établissement des Lettres-Commandes correspondantes.

GAROUA le 28 Septembre 2022

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Le DIRECTEUR

HAMIDOU SAÏDOU

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

DECISION N°011D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 12 SEPT 2022 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°01/LC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MLNEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES PASTORAUX À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES RÉGLONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD POUR LE COMPTE DE LACDEN, EN CINQ LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT 1 : FORAGE DE LERA CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022, modifiée et complétée par l'Ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 ;

Vu le décret n°66/214/COR du 1er Aout 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêcheries et des industries animales ;

Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 1,7 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022 ;

Vu la lettre N°OOOO1016/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/NKR du 16 février 2022 portant approbation du Budget de la CDEN au titre de l'exercice 2022 ;

Vu la lettre-commande N°01/LC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 22 juin 2021 relative aux travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à LERA CENTRE ;

Vu l'Ordre de Service N°003/OS/MINEPIA/CDEN/DA/2021 du 23 juin 2021 prescrivant le démarrage des travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à LERA CENTRE ;

Vu le Ordre de Service N°012/OS/M1NEPIA/CDEN/DA/2022 du 25 mai 2022 et valant mise en demeure et prescrivant à la STE MATIR SARL prescrivant réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à LERA CENTRE dans vingt un (21) jours qui n'a pas été respecté ;

Vu le procès-verbal de constat de carence du 27 juin 2022 ;

Considérant que le forage n'a pas été réalisé bien que le délai d'exécution soit échu depuis le 28 août 2021 ;

DECIDE:

Article 1er: En application des dispositions des articles 181 (b) et 182 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, Vu la lettre-commande N°01/LC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 22 juin 2021 passée après Appel d'Offres N°001/AONO/M1NEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 31 mars 2021 avec la STE MATIR SARL, BP : 538 Garoua, Tél : 699 97 88 38 pour les travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à LERA CENTRE, est pour compter de la date de signature de la présente Décision, résilié aux torts, frais et risques de ladite société.

Article 2 ; Conformément aux dispositions de l'article 184 du Code des Marchés Publics, l'Agence de Régulation des Marchés Publics est

chargée de l'enregistrement de la STE MATIR SARL. BP : 538 Garoua dans le fichier des acteurs exclus de la commande publique pour une période de deux (02) ans.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 12 Septembre 2022

Le DIRECTEUR

HAMIDOU SAÏDOU

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ADDITIF N° 00000001/ADD/MINEPAT/CISPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N° 00000005/DC/MINEPAT/CISPM/2022 DU 1ER SEPTEMBRE 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE A NIVEAU DE LA PLATE FORME DAD-CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, émet un additif relatif à la Demande de Cotation N°00005/DC/MINEPAT/CISPM/2022 du 1er septembre 2022, en vue de l'acquisition des équipements informatiques pour la mise à niveau de la plateforme DAD-Cameroun, portant sur la redéfinition des équipements et quantité à livrer, la remise des offres et l'ouverture des offres.

AU LIEU DE:

1. Consistance des prestations

La Demande de Cotation porte sur l'acquisition du matériel informatique suivante :

N°	DESIGNATIONS	QTE
1	Disques durs de capacité 150 Go pour serveur HP ProLiant	15
2	Onduleur UPS, 10 KV	01

2. Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPIP, porte 317, à l'Immeuble AMACAM du MINEPAT à Yaoundé, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard le **28 Septembre 2022 à 14 heures**.

3. Ouverture des offres

L'ouverture des Offres sera effectuée le **28 Septembre 2022 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de ladite Commission, sis au bâtiment Annexe 1, **derrière ELECAM, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

4. Spécifications techniques

N°	DESIGNATIONS	QTE
1	Disques durs de capacité 150 Go pour serveur HP ProLiant	15

2	Onduleur UPS, 10 KV	01
---	---------------------	----

5. CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	DESIGNATIONS	QTE	Prix unitaire en chiffre	Prix unitaire en lettre	
1	Disque dur de capacité 150 Go pour serveur HP ProLiant	15			
2	Onduleur UPS, 10 KV	01			

6. CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire	Montant
1	DISQUE DUR DE CAPACITE 150 Go pour HP ProLiant	U	15		
2	Onduleur UPS, 10 KV	U	01		
TOTAL TTC					
HTVA					
TVA (19.25%)					
AIR (2.2% ou 5,5%)					
NET À MANDATER					

LIRE:

1. Consistance des prestations

La Demande de Cotation porte sur l'acquisition du matériel informatique suivante :

N°	DESIGNATIONS	QTE
1	SERVEUR HPE PROLIANT ML110 GEN 10, INTEL XEON BRONZE 3104 1.7 GHZ DISQUE DUR 1 TERA, RAM 8GB, NOMBRE DE DISQUE DUR SUPPORTE 4, GRAVEUR DVD	02
2	DVD INSTALLATION – WINDOWS SERVER 2019 -64BITS/CLE D'ACTIVATION INCLUSE	02
3	Microsoft SQL serveur standard 2016 2 Cores	01

2	ONDULEUR EASSURE ONLINE SMART LCD RACKABLE 6KVA	01
---	---	----

2. Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPIP, porte 317, à l'Immeuble AMACAM du MINEPAT à Yaoundé, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard le **12 octobre 2022 à 14 heures**.

3. Ouverture des offres

L'ouverture des Offres sera effectuée le **12 octobre 2022 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de ladite Commission, sis au bâtiment Annexe 1, **derrière ELECAM, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

4. Spécifications techniques

N°	DESIGNATIONS	QTE
1	SERVEUR HPE PROLIANT ML110 GEN 10, INTEL XEON BRONZE 3104 1.7 GHZ DISQUE DUR 1 TERA, RAM 8GB, NOMBRE DE DISQUE DUR SUPPORTE 4, GRAVEUR DVD	02
2	DVD INSTALLATION – WINDOWS SERVER 2019 -64BITS/CLE D'ACTIVATION INCLUSE	02
3	Microsoft SQL serveur standard 2016 2 Cores	01
2	ONDULEUR EASSURE ONLINE SMART LCD RACKABLE 6KVA	01

5. CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	DESIGNATIONS	QTE	Prix unitaire en chiffre	Prix unitaire en lettre
1	SERVEUR HPE PROLIANT ML110 GEN 10, INTEL XEON BRONZE 3104 1.7 GHZ DISQUE DUR 1 TERA, RAM 8GB, NOMBRE DE DISQUE DUR SUPPORTE 4, GRAVEUR DVD	02		
2	DVD INSTALLATION – WINDOWS SERVER 2019 -64BITS/CLE D'ACTIVATION INCLUSE	02		
3	Microsoft SQL serveur standard 2016 2 Cores	01		
2	ONDULEUR EASSURE ONLINE SMART LCD RACKABLE 6KVA	01		

6. CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire	Montant
1	SERVEUR HPE PROLIANT ML110 GEN 10, INTEL XEON BRONZE 3104 1.7 GHZ DISQUE DUR 1 TERA, RAM 8GB, NOMBRE DE DISQUE DUR SUPPORTE 4, GRAVEUR DVD	U	02		
2	DVD INSTALLATION – WINDOWS SERVER 2019 -64BITS/CLE D'ACTIVATION INCLUSE	U	02		
3	Microsoft SQL serveur standard 2016 2 Cores	U	01		
2	ONDULEUR EASSURE ONLINE SMART LCD RACKABLE 6KVA	U	01		
TOTAL TTC					
HTVA					
TVA (19.25%)					
AIR (2.2% ou 5,5%)					
NET À MANDATER					

YAOUNDE le 28 Septembre 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUEN°033/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022DU15 SEPTEMBRE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
002/AONR/ASCNPD/ CIPM/2022	Maîtrise d'œuvre de la construction d'un bâtiment principal et trois (03) annexes du Centre de LABA, région de l'EST, département du HAUT-NYONG, arrondissement de MESSAMENA	ETIC BTP BP 92 NGOUMOU, Tél : 677 79 69 52/696 70 77 19/676 27 24 55 RC/YAO/2008/A/337 RC/YAO/2008/A/337 N° Cont : P087716583521Z	Trente-cinq millions neuf cent cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-six (35 957 786) FCFA	Seize (16) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

DECISION N°010/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 12 SEPTPORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°012/LC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2020 DU 13 OCTOBRE 2020 PASSÉE APRÈSAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DERÉALISATION DES FORAGES À ÉNERGIE SOIAIRE DANS CERTAINS VILLAGES DES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTRÊME-NORD ET DUNORD, EN QUATRE LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.LOT 3 : FORAGE DE MINDJIL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022, modifiée et complétée par l'Ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 ;

Vu le décret n° 66/214/GOR du 1er Août 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN);

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des industries animales ;

Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIAdu 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022 ;

Vu la lettre N°00001016/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/NKR du 16 février 2022 portant approbation du Budget de la CDEN au titre de l'exercice 2022 ;

Vu la lettre-commande N°012/LC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2020 du 13 octobre 2020 relative aux travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à MINDJIL;

Vu l'Ordre de Service N°017/OS/MINEPIA/CDEN/DA/2020 du 13 octobre 2020 prescrivant le démarrage des travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à MINDJIL ;

Vu le Ordre de Service N°010/OS/MINEPIA/CDEN/DA/2022 du 25 mai 2022 et valant mise en demeure et prescrivant à la STE MATIR SARL prescrivant la réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à MINDJIL dans vingt un (21) jours qui n'a pas été respecté;

Vu le procès-verbal de constat de carence du 27 juin 2022 ;

Considérant que le forage n'a pas été réalisé bien que le délai d'exécution soit échu depuis le 13 décembre 2020 ;

DECIDE :

Article 1er ; En application des dispositions des articles 181 (b) et 182 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des MarchésPublics.

Vu la lettre-commande N°012/LC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2020 du 13 octobre 2020 passée après Appel d'Offres N°001BIS/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2020 du 13 juillet 2020 avec la STE MATIR SARL. BP: 538 Garoua. Tél; 699 97 88 38 pour les

travaux de réalisation d'un forage pastoral à énergie solaire à MINDJIL, est pour compter de la date de signature de la présente Décision,résilié aux torts, frais et risques de ladite société.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 184 du Code des Marchés Publics, l'Agence de Régulation des Marchés Publics est

chargée de l'enregistrement de la STE MATIR SARL, BP : 538 Garoua dans le fichier des acteurs exclus de la commande publique pour une période de deux (02) ans.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE DIBANG

ADDITIF N°1A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DE BOGA, MARCHÉ DE NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK BISSO, ET SONG NGOS DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutôt

L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022, pour les travaux de construction de six (06) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de BOGA, MARCHÉ DE NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK BISSO, et SONG NGOS dans la commune de DIBANG, est modifié ainsi qu'il suit :

A. REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 15 : Monnaie de soumission et de règlement

La monnaie utilisée est le franc CFA.

Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA de la manière suivante :

- Les prix seront entièrement libellés dans la monnaie nationale. Le soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des Travaux, indiquera en annexe à la soumission le ou les pourcentages du montant de l'offre nécessaires pour couvrir les besoins en monnaies étrangères, sans excéder un maximum de trois monnaies de pays membres de l'institution de financement du marché.
- Les taux de change utilisés par le Soumissionnaire pour convertir son offre en monnaie nationale seront spécifiés par le soumissionnaire en annexe à la soumission conformément aux précisions du RPAO. Ils seront appliqués pour tout paiement au titre du Marché, pour qu'aucun risque de change ne soit supporté par le Soumissionnaire retenu.

Article 17 : Caution de Soumission

17.6. La caution de soumission peut être saisie :

- Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
- Si, le soumissionnaire retenu :
 - Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou
 - Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.
 - Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement des offres

19.1- A moins que le RPAO n'en dispose autrement ; le soumissionnaire peut être invité à assister à une réunion préparatoire qui se tiendra au lieu et date indiqués dans le RPAO.

19.2- La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements et de répondre à toute question qui pourrait être soulevée à ce stade.

19.3- Il est demandé au soumissionnaire, autant que possible de soumettre toute question par écrit ou télex, de façon qu'elle parvienne au Maître d'Ouvrage au moins une semaine avant la réunion préparatoire. Il se peut que le Maître d'Ouvrage ne puisse répondre au cours de la réunion aux questions reçues trop tard. Dans ce cas, les questions et réponses seront transmises selon les modalités de l'article 19.4 ci-dessous.

19.4- Le procès-verbal de la réunion, incluant le texte des questions posées et des réponses données, y compris les réponses préparées après la réunion, sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le DAO. Toute modification des documents d'APPEL D'OFFRES énumérés à l'article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaires à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par le Maître d'Ouvrage en publiant un additif conformément aux dispositions de l'article 10 du RGAO, et non par le canal du procès-verbal de la réunion préparatoire.

19.5- Le fait qu'un soumissionnaire n'assiste pas à la réunion préparatoire à l'établissement des offres ne sera pas un motif de disqualification.

B. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) :

Article 25 : Décompte final

AU LIEU DE

25.1 – Tous les délais du CCAG concernant le décompte final sont ramenés à quinze (15) jours calendaires.

Après achèvement des travaux et dans un délai de quinze jours (15) après la date de réception provisoire, le Cocontractant établira à partir des constats contradictoires, le projet de décompte final des travaux effectivement réalisés qui récapitule le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution du Marché dans son ensemble. Ce projet de décompte final devra être accompagné des pièces et calculs justificatifs.

25.2 – Le Chef de Service disposera de quinze (15) jours pour notifier à l'Ingénieur du Marché le projet rectifié et accepté.

25.3 – Le Cocontractant disposera d'un délai de quinze (15) jours pour renvoyer le décompte final revêtu de sa signature.

LIRE PLUTÔT

25.1 – Tous les délais du CCAG concernant le décompte final sont ramenés à quinze (15) jours calendaires.

Après achèvement des travaux et dans un délai de quinze jours (15) après la date de réception provisoire, l'Entrepreneur établira à partir des constats contradictoires, le projet de décompte final des travaux effectivement réalisés qui récapitule le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution de la Lettre-Commande dans son ensemble. Ce projet de décompte final devra être accompagné des pièces et calculs justificatifs.

25.2 – Le Chef de Service disposera de quinze (15) jours pour notifier à l'Ingénieur du Marché le projet rectifié et accepté.

25.3 – L'Entrepreneur disposera d'un délai de quinze (15) jours pour renvoyer le décompte final revêtu de sa signature.

25.4 – Le décompte unique et final est assujéti au visa du MINMAP et ce dernier disposera d'un délai de 72 heures



pour le traitement (soit signer ou rejeter).

DIBANG le 27 Septembre 2022

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUEN°033/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022DU15 SEPTEMBRE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
002/AONR/ASCNPD/ CIPM/2022	Maîtrise d'œuvre de la construction d'un bâtiment principal et trois (03) annexes du Centre de LABA, région de l'EST, département du HAUT-NYONG, arrondissement de MESSAMENA	ETIC BTP BP 92 NGOUMOU, Tél : 677 79 69 52/696 70 77 19/676 27 24 55 RC/YAO/2008/A/337 RC/YAO/2008/A/337 N° Cont : P087716583521Z	Trente-cinq millions neuf cent cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-six (35 957 786) FCFA	Seize (16) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

ADDITIF N° 002/A/CR-AD/SG/2022 DU 27 SEPT 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITION ET A L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS SANITAIRES POUR L'HÔPITAL REGIONAL DE L'ADAMAOUA A NGAOUNDERE EN PROCEDURE D'URGENCE LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, QUE DES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À CERTAINES PARTIES DUDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIF:

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 13- Critères éliminatoires : i. Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ; ii. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai supplémentaire de 48 heures accordées ; iii. Fausses déclarations, manoeuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ; iv. Absence d'un prix unitaire quantifié ; v. Absence de prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais du fabricant de certains équipements (Table d'opération, Échographe, Fauteuil dentaire, lit d'accouchement, lampe d'opération et couveuse néonatale) vi. Non-conformité à au moins 75% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture (voir grille d'évaluation) ; vii. Non satisfaction à 100% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés (voir Descriptifs des Fournitures suivis d'un astérisque (*)); viii. Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années. ix. Capacité financière à 50% du montant prévisionnel. X. Absence de l'agrément de distribution du matériel médical délivré par le Ministère de la Santé Publique ; xi. Absence du certificat de conformité des équipements et matériels médicaux proposés xii. N'avoir pas satisfait à au moins quatre (04) des cinq (05) critères essentiels 2- Critères essentiels : L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous ; i) Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO. pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ; ii) Références du soumissionnaire dans la fourniture des matériels et équipements médicaux au cours des cinq (5) dernières années (au moins deux marchés similaires) Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence ; - Copies des premières et dernières pages du contrat ; - PV de réception définitive ou provisoire. - Une autorisation du fabricant iii) Engagement sur l'honneur de disposer des équipements et matériels spécifiques pour l'installation et la maintenance des équipements fournis (fournir les fiches techniques ou les photos au sein de l'entreprise); iv) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés, cachetés et signés) avec la mention lu et approuvé ; v) Planning, service après-vente et délai de livraison Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

1 Critères d'évaluation

Lire plutôt

13. Critères éliminatoires :

- i. Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- ii. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai supplémentaire de 48 heures accordées;
- iii. Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- iv. Absence d'un prix unitaire quantifié;
- v. Absence des prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais du fabricant de certains équipements (Table d'opération Échographe, Fauteuil dentaire, lit d'accouchement, lampe d'opération et couveuse néonatal)
- vi. Non-conformité à au moins 75% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture (voir grille d'évaluation);
- vii. Non satisfaction à 100% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés (voir Descriptifs des Fournitures suivis d'un astérisque (*) ;
- viii. Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années,
- ix. Capacité financière à 50% du montant prévisionnel,
- X. Absence du certificat de conformité des équipements et matériels médicaux proposés
- xi. N'avoir pas satisfait à au moins quatre (04) des cinq (05) critères essentiels.

13. ELIMINATORY CRITERIA:

- i. Absence of the bid bond at the bid opening;
- ii. Absence or non-conformity of a document in the administrative file after the 48-hour time limit has expired,
- iii. False statements, fraudulent manoeuvres or falsified documents;
- iv. Absence of a quantified unit price;
- v. Absence of leaflets and/or technical data sheets in French or English from the manufacturer of certain equipment operating table, ultrasound machine, dental chair, delivery bed, operating lamp and neonatal incubator)
- vi. Non-compliance with at least 75% of the minor technical specifications of the proposed equipment as defined in the supply specification (see evaluation grid);
- vii. Non-compliance with 100% of the so-called major technical specifications of the proposed equipment (see supply specifications followed by an asterisk (*)
- viii. Absence of a declaration on honour that they have not abandoned a contract during the last three years.
- ix. Financial capacity at 50% of the estimated amount.
- x. Absence of the certificate of conformity of the proposed medical equipment and materials xi. Failure to meet at least four (04) of the five (05) essential criteria

2 Autres

Au lieu de ...

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Les renseignements et les données qui suivent pour l'acquisition des fournitures devront compléter ou préciser les clauses du règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO). En cas de divergence, les dispositions ci- après prévaudront sur les clauses RGAO.

Confère tableau pièces jointes

PIECE N°5 :

DESCRIPTIFS DE LA FOURNITURE (DF)

Les caractéristiques dimensionnelles qui sont données dans le présent « DF » le sont à titre indicatif et les performances techniques sont des performances minimales.

2. ÉCHOGRAPHE

Équipement sur roulettes

Écran haute résolution d'au moins 19" (*)

Au moins quatre ports de sonde actifs

Capacité de stockage d'au moins 500 Go

Batterie d'une capacité d'au moins 7000 mAh ou d'une autonomie d'au moins 6h

Lecteur DVD + R(W) / CD-R (W) intégré

Livré avec :

- 4 sondes ; endovaginale, convexe, linéaire, réseau phasé
- Un reprographe thermique couleur
- 12 flacons de gel 250ml ou gel de capacité équivalente
- Un onduleur de puissance d'au moins 1KVA

Au moins 5 des applications suivantes : abdominale, obstétrique, gynécologique, parties molles, vasculaire, urologique (*)

Lire plutôt

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Les renseignements et les données qui suivent pour l'acquisition des fournitures devront compléter ou préciser les clauses du Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO). En cas de divergence, les dispositions ci- après prévaudront sur les clauses du RGAO,

Confère tableau pièces jointes

PIECE N°5 :

DESCRIPTIFS DE LA FOURNITURE (DF)

Les caractéristiques dimensionnelles qui sont données dans le présent « DF » le sont à titre indicatif et les performances techniques sont des performances minimales.

3. ÉCHOGRAPHE AVEC SUPPORT DEUX SONDES

Équipement sur roulettes

Écran haute résolution d'au moins 19" (*)

Au moins quatre ports de sonde actifs

Capacité de stockage d'au moins 500 Go

Batterie d'une capacité d'au moins 7000 mAh ou d'une autonomie d'au moins 6h

Lecteur DVD R(W) / CD-R (W) intégré

Livré avec ;

- Deux (02) sondes : endovaginale, convexe, linéaire, réseau phasé
- Un reprographe thermique couleur
- 12 flacons de gel 250ml ou gel de capacité équivalente
- Un onduleur de puissance d'au moins 1KVA

Au moins 5 des applications suivantes : abdominale, obstétrique, gynécologique, parties molles, vasculaire, urologique (*).

LE RESTE SANS CHANGEMENT

NGAOUNDERE le 27 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

MUSEE NATIONAL

COMMUNIQUE N°00000107/C/MINAC/MN/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0012/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 04 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PEINTURE EXTERIEURE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MUSEE NATIONAL (PHASE I).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur du Musée National communique :

Par Décision N° 00000123 /D/MINAC/MN/2022 du 26 Septembre 2022

L'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité :

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
travaux de réhabilitation de la peinture extérieure de l'immeuble siège du Musée National (Phase I).	ETS SHALOM SERVICES TEL : 679 140 723	13 733 306 (Treize millions sept cent trente trois mille trois cent six) FCFA	Deux (02) Mois

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR

HEUMEN TCHANA HUGUES

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°000101/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°013BIS/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 01ER AOÛT 2022 POUR L'ACQUISITION DE PIECES POUR LA REHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DU BATIMENT TECHNIQUE DE L'IFCPA - EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **EQUATORIAL FROID & CLIMATISATION SARL, BP : 057 Douala, Tél : 233 42 01 06/ 666 000 083/ 677 70 13 97/ 699 50 49 76**, est attributaire de l'Appel d'Offres n° 013BIS/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 01^{er} août 2022 pour l'acquisition de pièces pour la réhabilitation de la climatisation centrale du bâtiment technique de l'IFCPA, exercice 2022, pour un montant de **FCFA TTC 18 847 957 (dix-huit millions huit cent quarante-sept mille neuf cent cinquante-sept)**.

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°032/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
001/AONR/ASCNPD/ CIPM/2022	Etude géotechnique et topographique des sites de construction des centres de l'ASCNPD de Galim à l'ouest et Djoum dans le Sud	LABOSOILS SARL B.P: 30788 Yaoundé Tél : 677 796 952 RC/YAO/2017/B/437 N° Cont : M031712622468S	Vingt-neuf millions neuf cent soixante-treize mille quatre cent quatre-vingt-huit (29 973 488) FCFA	Deux (02) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°095/22/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR CAMIONS RVI A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de quatre (04) lots de pièces de rechange pour camions RVI à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de quatre (04) lots de pièces de rechange pour camions RVI à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **85 000 000 FCFA** pour le lot 1, à **95 000 000 FCFA** pour le lot 2, à **95 000 000 FCFA** pour le lot 3 et à **95 000 000 FCFA** pour le lot 4.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en quatre (04) lots, répartis comme suit :

Lotissement
Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces électriques et pièces cabine
Lot 2 : fourniture d'un lot de pièces boîte de vitesses, embrayage et freinage
Lot 3 : fourniture d'un lot de pièces pour Suspension, Transmission et Direction
Lot 4 : fourniture d'un lot de pièces pour moteurs et divers

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP "**. Il s'agit des agences

de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 19/10/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°095/22/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA
FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR CAMIONS RVI A LA SODECOTON
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 60 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 700 000 FCFA** pour le lot 1, à **1 900 000 FCFA** pour le lot 2, à **1 900 000 FCFA** pour le lot 3 et à **1 900 000 FCFA** pour le lot 4 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 19/10/2022 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment :

- 1- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2- De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3- De l'absence de la caution de soumission ;
- 4- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5- De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 6- De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces électriques et pièces cabine

ITEM	DESIGNATION	Référence
1	Optique Phare Gauche	74 82 25 15 59
2	Optique Phare Droit	74 82 25 15 61
3	Rétroviseur gauche	74 84 56 80 86
4	Rétroviseur droit	74 84 18 84 83
5	Panneau avant	74 84 53 77 95
6	Amortisseur AR Cabine	74 21 43 09 01
7	Pompe lève cabine	74 85 13 86 54
8	Verrous cabine	74 22 24 72 41
9	Suspension AR	74 20 39 08 36
10	Bague balancier	74 20 44 22 52
11	Connecteur	74 23 25 94 32
12	Kit relais démarreur	74 21 98 31 28
13	kit lève vitre	74 82 54 03 79
14	Poigne porte gauche	74 82 27 57 72
15	Poigne porte droit	74 84 55 23 51
16	Moteur lève vitre	74 82 90 73 73
17	Serrure de porte gauche	74 84 51 87 76
18	Serrure de porte droite	74 84 55 23 54
19	Contacteur à clé	74 23 00 59 84
20	Pot d'échappement	74 20 55 40 00
21	Jeu de balaie	74 20 75 03 50
22	Vase d'expansion d'eau	74 22 82 18 32
23	Bouchon vase d'eau	74 21 90 32 49
24	Ensemble virole et bande	74 22 34 25 31
25	Bouchon de pression vase d'eau	74 21 36 01 15
26	Amortisseur avant cabine	74 22 11 48 01
27	Ressort de pression amortisseur avant cabine	74 01 07 99 49
28	Amortisseur arrière cabine	74 21 82 10 33
29		

Ressort de pression amortisseur arrière cabine

74 03 19 92 61

30	Support amortisseur avant cabine gauche	74 82 31 61 36
31	Support amortisseur avant cabine droit	74 82 32 04 35

Lot 2 : fourniture d'un lot de pièces pour boîte de vitesses, embrayage et freinage

ITEM	DESIGNATION	Référence
1	Servo d'embrayage	74 22 08 66 25
2	Maitre-cylindre d'embrayage	74 21 56 43 96
3	Câble de vitesse1	74 20 47 51 03
4	Câble de vitesse 2	74 20 47 50 42
5	Pommeau levier de vitesse	74 21 23 29 32
6	Disque d'embrayage	74 22 44 23 76
7	Butée d'embrayage	74 21 37 17 59
8	Mécanisme d'embrayage	74 21 23 55 49
9	Kit de réparation Servo embrayage	74 85 10 21 42
10	Roulement pilote	74 01 65 29 86
11	Jeu garniture arrière	74 21 53 43 86
12	Jeu garniture avant	74 21 53 43 74
13	Mâchoire roue AV	50 01 86 85 69
14	Mâchoire roue AR	50 01 86 85 72
15	Tambour AV	74 21 45 19 72
16	Tambour AR	74 21 45 19 73
17	Jeu de joint freinage	50 01 86 81 22
18	Robinet de frein	74 21 32 04 46
19	Kit de réparation	74 03 09 09 64
20	Support de frein droit	50 01 87 36 32
21	Bague d'usure	50 01 86 81 63
22	Tôle de protection	50 01 86 81 27
23	Entretoise	50 01 86 81 20
24	Ressort de traction	50 01 86 81 13

25	Ressort	50 01 86 81 28
26	Levier de vitesses	74 21 98 94 91
27	Siège palier	74 08 17 19 31
28	Kit réparation frein gauche	50 01 86 81 17
29	Kit réparation frein droit	50 01 86 81 18
30	Blocage marche arrière gauche	74 00 27 60 97
31	Blocage marche arrière droit	74 00 27 60 98
32	Arbre à roue dentée	50 01 86 81 21
33	Axe de fixation	50 01 86 81 14
34	Kit de réparation pignon gauche	50 01 86 81 25
35	Kit de réparation pignon droit	50 01 86 81 26
36	Valve Correcteur de freinage	74 20 73 95 40
37	Soupape d'air	74 21 99 11 54
38	Robinet frein parking	74 20 81 38 45
39	Support cylindre de frein (console)	74 21 35 51 28
40	Cylindre de frein arrière	74 20 73 64 17

Lot 3 : fourniture d'un lot de pièces pour Suspension, Transmission et Direction

ITEM	DESIGNATION	Référence
1	Amortisseur Avant	74 22 17 00 18
2	Bague lame de ressort	74 22 22 10 48
3	Ecrou Etoquiau	74 00 97 10 87
4	Etoquiau	74 00 96 31 62
5	Goujon de roue arrière	74 21 14 76 87
6	Ecrous de roues	74 21 30 39 56
7	Chapeau support barre stabilisatrice avant	74 01 62 81 11
8	Tampon de choc avant (butée)	74 01 58 02 14
9	Etrier de ressort	74 22 28 17 76
10	Anneau d'accouplement (jumelle) AR	74 21 17 58 35
11	Anneau d'accouplement (jumelle) AV	74 21 17 58 33
12		

Vis jumelle à embase AV

74 21 83 87 65

13	Ecrou entretoise butée	74 22 27 68 71
14	Support amortisseur avant	74 22 11 89 69
15	Etrier de ressort	74 22 28 17 77
16	Ecrou à embase pour étrier AV	74 20 38 23 86
17	Vis jumelle av	74 21 83 87 64
18	Lame maîtresse AV	74 21 31 71 66
19	Paquet de lames AV	74 22 23 97 89
20	Etrier de ressorts	74 22 93 54 09
21	Moyeu de roues arrière	74 21 32 81 81
22	Moyeu de roue avant	74 22 18 51 66
23	Contre écrou moyeu avant	74 21 67 19 23
24	Transmission inter pont	74 20 47 67 19
25	Palier relais cardan	74 22 61 17 20
26	Joint étanchéité moyeu arrière	74 01 07 66 56
27	Vis hexagonale cardan	74 00 99 59 06
28	Ecrou cardan hexagonale	50 03 03 21 59
29	Came gauche avant	50 01 86 81 68
30	Came droite avant	50 01 86 81 67
31	Contre écrou bras stabilisateur	74 00 94 71 40
32	Roulement pivot	74 03 17 37 72
33	Barre d'accouplement	74 21 19 09 60
34	Ecrou rotule barre d'accouplement	50 10 57 15 43
35	Réservoir d'huile direction	74 21 36 28 69
36	Pompe de direction complète	74 22 20 41 87
37	Capteur	74 22 67 77 03
38	Butée de suspension	74 21 33 36 86
39	Butée de suspension	74 21 83 39 16
40	Réducteur finale roue	74 21 30 25 72
41	Lot d'adaptation	50 10 45 28 56

Lot 4 : fourniture d'un lot de pièces pour moteurs et divers

ITEM	DESIGNATION	Référence
1	Support préfiltre à gasoil	74 20 76 04 98
2	Joint carter huile	74 21 51 76 90
3	Filtre à huile de direction	74 21 39 24 04
4	Support filtre à huile	74 22 09 01 29
5	Support filtre à carburant	74 21 87 06 28
6	Radiateur à eau	74 22 37 47 34
7	Buse ventilateur	74 22 82 26 62
8	Conduite flexible	74 22 26 04 91
9	Connexion d'eau	74 20 80 51 09
10	Coussin caoutchouc radiateur	74 21 16 74 14
11	Couvercle diffuseur d'air Avant	74 21 95 55 65
12	Couvercle Diffuseur d'air Arrière	74 21 95 55 47
13	Durite à air noire suralimentation	74 21 25 98 99
14	Flexible conduite d'eau	74 22 27 37 59
15	Flexible suralimentation	74 21 31 22 37
16	Galet Tendeur	74 08 08 69 70
17	Injecteur pompe	74 21 58 20 94
18	Moyeu de ventilateur	74 22 71 99 33
19	Pompe à carburant	74 21 47 60 11
20	Raccord à gazole	74 21 68 27 76
21	Tendeur courroie	74 21 81 96 87
22	Modulateur APM	74 21 41 28 46
23	Jeu de chemise de cylindre	74 21 58 45 79
24	Chemise de cylindre	74 20 82 06 62
25	Jeu de segments	74 23 09 30 56
26	Piston	74 21 28 06 18
27	Bielles	74 21 40 52 53
28	Jeu coussinet vilebrequin	74 20 86 71 78
29	Jeu coussinet bielles	74 20 85 69 59

30	Faisceau câble	74 21 54 58 27
31	Compresseur d'air	74 21 53 44 73
32	Pompe à eau	74 20 73 44 09
33	Joint de culasse	74 21 31 35 44
34	Kit compresseur	74 21 70 76 08
35	Faisceau injecteurs	74 22 95 52 20
36	Rouleau de fil électrique	9688H1
37	Alternateur	74 21 40 16 82
38	Courroie alternateur	74 21 37 17 50
39	Courroie ventilateur	74 22 10 04 59
40	Support moteur 1	74 21 59 87 03
41	Support moteur 2	74 22 23 24 06
42	Bouchon réservoir	74 21 77 68 09
43	Turbo compresseur	74 20 76 03 26
44	Compresseur d'air	74 22 06 20 19
45	Pompe à eau	74 22 19 54 50
46	Support pompe à eau	74 22 19 54 76
47	Modulateur de production d'air	74 22 82 00 95
48	Bouchon de remplissage huile moteur	74 20 80 75 10
49	Flexible échappement	74 03 19 90 65

7- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8- Du Non-respect de deux (02) critères essentiels ;

9- De la non-conformité du modèle de soumission ;

10- De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n° 5 du présent DAO ;

. Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces de rechange mécaniques ou pièces électriques pour camions) au cours des six dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 42 500 000 FCFA pour le lot 1, à 47 500 000 FCFA pour le lot 2, à 47 500 000 FCFA pour le lot 3 et à 47 500 000 FCFA pour le lot 4 ; comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021, 2020 et 2019 au moins égal à 85 000 000 FCFA pour le lot

1, à 95 000 000 FCFA pour le lot 2, à 95 000 000 FCFA pour le lot 3 et à 95 000 000 FCFA pour le lot 4 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des quatre (04) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 19 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°032/2022/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
001/AONR/ASCNPD/ CIPM/2022	Etude géotechnique et topographique des sites de construction des centres de l'ASCNPD de Galim à l'ouest et Djoum dans le Sud	LABOSOILS SARL B.P: 30788 Yaoundé Tél : 677 796 952 RC/YAO/2017/B/437 N° Cont : M031712622468S	Vingt-neuf millions neuf cent soixante-treize mille quatre cent quatre-vingt-huit (29 973 488) FCFA	Deux (02) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE GAROUA 3E

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE ACNO: N°004/CA/CA-GAROUAIII/CIPM-CAGIII/2022 DU 27/09/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE (TABLES BANCS)DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB
IMPUTATION
5627 100 02 641531 524411821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire BIP 2022, le Maire de la Commune d'arrondissement de Garoua III lance un AVIS Consultation relative à la fourniture du matériel pédagogique (Tables bancs) dans les écoles primaires publiques de la commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Le présent Dossier de consultation consiste fourniture du matériel pédagogique (Tables bancs) dans les écoles primaires publiques de la commune d'Arrondissement de Garoua 3, et comprend tous les corps d'état prévus dans le cadre du devis quantitatif et estimatif notamment:

A- Tables-bancs Apprenants en Bois avec cassier (Trois places):

Le bois utilisé sera l'Ayous(1er choix)

les dimensions finies d'un Table banc sera: Longueur en plan 1.20M

Largeur en plan 88.50M

Hauteur finie d'un Table banc 76CM

Hauteur finie d'un Table banc 40CM

B- Estampillées: **COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III/BIP MINEDUB 2022; BIP MINDDEEL 2022.**

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- Lot N°1 CINQ MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE MILLE (5 850 000) FCFA TTC.(195 tables bancs)

- Lot N°2 SIX MILLIONS NEUF CENT MILLE(6 900 000) FCFA TTC.(295 tables bancs)

4. Allotissement

Les fournitures du présent dossier d consultation en **deux(02) Lots**.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Consultations est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel pédagogique installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

La fourniture des équipements et matériel pédagogique du présent Dossier de Consultation est financée par le Budget du Ministère de l'Education de Base, (MINEDUB) Exercice 2022 . Lot N°1: Mayo- Dadi, Ouro-Tchaka, Djalingo.

Autorisation de dépense : IX 01696

Imputation budgétaire ; 5615 10201 641531 524411426 ;

Et le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, (MINDDEVEL) Exercice 2022 .

Lot N°2 : Arrondissement de Garoua 3 Autorisation de dépense : IX 03649

Imputation budgétaire : 5627 100 02 641531 524411821

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune d'Arrondissement de Garoua III dès Publication de l'avis de Consultation et pour tous renseignements contacter le numéro ci-dessous. **Tel. 694/49/95/94**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat du Maire dès publication du présent Avis. Le retrait du Dossier de Consultation se fera sur présentation d'une quittance dé rnmune remboursable de **Vingt mille (20 000)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de GAROUA III.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (06)** copies marquées comme telles, devra être par venir à la Commune d Arrondissement de Garoua III au **plus tard le 25/10/2022 à 10 heures**, précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE ACNO:

N°004/CA/CA-GAROUAIII/CIPM-CAGIII/2022 DU 27/09/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE (TABLES BANCS)DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.

(En procédure d'urgence)

"A n'ouvrir qu'en séunce de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la livraison objet du présent dossier de consultation est **de deux(02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :

- Pour le **Lot N°1 (cent dix-sept mille) 117 000 FCFA** sur une enveloppe prévisionnel de : 5 850 000 FCFA; ,
- Pour le **Lot N°2 (cent trente-huit mille) 138 000 FCFA** sur une enveloppe prévisionnel de 6 900 000 FCFA; **soit 2% des montants prévisionnels** établie par un Organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure aux annexes du présent dossier et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteur compétents ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrécusable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des techniques et financières qui auront lieu **le 25/10/2022 à 11 Heures précises** dans la salle délibération de la Commune d'Arrondissement de Garoua III en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées en hors taxes (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

NB: Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

- Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission;
- Non-conformité ou absence après un délai 48h d'une pièce du dossier administratif ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis **70% soit 05 oui sur 07**.
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché ; au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément à la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25/01/2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans 1 attribution de nouveaux marchés.

- Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de **notation binaire (oui/non)** qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre,

- Références de l'Entreprise ;
- Planning et délai de livraison
- Respect des caractéristiques techniques
- La disponibilité du matériel et des équipements de livraison(véhicule de livraison);
- Capacité d'autofinancement.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins **70% soit 05 sur 07** des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables a la Commune d'Arrondissement de Garoua III.

GAROUA le 27 Septembre 2022

Le MAIRE

ABDOURAHMANE MAIKANTI

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DAO NATIONAL OUVERT N°09/AONO/FR/CIPM/2022 DU 19/08/2022 POUR L'ÉTUDE EN VUE DU RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE DU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds routier communique :

Les résultats de l'analyse des pièces administratives et des offres techniques du DAO national ouvert n°09/AONO/FR/CIPM/2022 du 19/08/2022 pour l'étude en vue du renforcement du dispositif du contrôle interne du fonds routier (En procédure d'urgence) sont déclinés ainsi qu'il suit:

Soumissionnaires	Dossier administratif	Note technique obtenue	Note requise	Observations
Groupeement KS Africa EGINEERING / FG & Partenars	CONFORME	87,5	80/100	Admis à l'ouverture des offres financières
Auditec-Foirier Consulting	CONFORME	87		Admis à l'ouverture des offres financières
Mazars	CONFORME	72,5		Éliminé pour note technique insuffisante

Les soumissionnaires **Groupeement KS Africa EGINEERING / FG & Partenars** et **Auditec-Foirier Consulting** sont qualifiés pour l'ouverture des offres financières.

Le soumissionnaire **Mazars** est éliminé pour note technique insuffisante.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

COMMUNE DE YAOUNDE IV

DAO N°04, 07/AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 07/07/2022 ET 05/09/2022 ; DC N°02 ET 03/DC/CA/YDEIV/CIPM DU 05/09/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR :-LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH, DANS CERTAINS QUARTIERS : MEYO, TOUTOULI, MINKAN, EKIÉ, AWAE MVOG MANGA, OKOUI MAETUR, NKOLNDONGO, ANGISSA, ODZA ET KODENGUI 1 EST, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE ;-TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOMO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE ;-EQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION MINJEC DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE ;-ACQUISITION DU MATÉRIEL CONSTITUANT LE PAQUET MINIMUM POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Maître d'Ouvrage, informe tous les Soumissionnaires désireux de faire acte de candidature aux Consultations ci-dessus évoquées que les modifications ci-après y ont été apportées.

L'ouverture des plis des DAO n°04 et 07 prévue le 05 Octobre 2022 à la Mairie d'Ekounou est déportée à la Commission Départementale du Mfoundi sis à la Préfecture, porte 107 à la même date. L'ouverture des plis des DC 02 et 03 initialement prévue le 26 Septembre 2022 est reportée au 04 Octobre 2022 par la Commission Départementale du Mfoundi sis à la Préfecture.

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AAO/CRA/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET DES MOTOCYCLETTES DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil régional de l'Adamaoua, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres pour la souscription d'une police d'assurance automobile et motocyclettes au titre de l'exercice budgétaire 2022.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations porte sur la couverture tous risques des véhicules et motocyclettes du Conseil régional (souscription d'une police d'assurance de quatorze (14) véhicules et de dix (10) motocyclettes)

Méthode de sélection du Prestataire

Le prestataire sera choisi par la méthode qualité - coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N = \frac{80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = \frac{100 \times Fm}{F}$$

Fm = le montant de la proposition la mieux disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

La méthode de sélection du prestataire est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances installées au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres Restreint sont financées par le budget du Conseil régional de l'Adamaoua, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres Restreint peut être consulté aux heures ouvrables dès publication auprès des Services du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP; 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41) dès publication du présent avis contre présentation de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**.

8. Remises des offres

Les offres rédigées chacune en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres Restreint, devront être déposées contre récépissé au Secrétariat Général du Conseil régional de l'Adamaoua, au plus tard **le 14 OCTOBRE 2022 à 14 HEURES**, heure locale. Les Offres déposées devront porter la mention suivante;

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016_/AAO/CRA/SG/CIPM/2022 DU_19.09.2022 POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET DES MOTOCYCLEHES DU
CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA.
(EN PROCEDURE D'URGENCE) »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu est d'une (01) année

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire joindre à son offre, un cautionnement de soumission de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**, délivré par un établissement Financier agréé par le Ministère en charge des Finances (Cf. pièce n°10 du présent DAO), d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater d'au plus trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou tout autre établissement agréé ou habilité.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 14 OCTOBRE 2022 à 14 HEURES** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional de l'Adamaoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Avis de Consultation sont les suivants ;



- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

2- Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants :

critères	notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références du soumissionnaire, (Ancienneté de la compagnie)	6
Références générales du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années (joindre première et dernière page du marché) y compris copies lisibles et exploitables des Procès-Verbaux de recette technique	16
Compréhension et d'acceptation de la mission	5
Description détaillée des garanties offertes	30
Représentativité	16
Capacité financière	08
Couverture de la marge de solvabilité	10
Couverture des engagements réglementés	06
TOTAL	100

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP; 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41).

NGAOUNDERE le 19 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE DE GAROUA 3E

**A VIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N° 05/DCO-GAROUAIII//CIPM/2022 DU 27/09/2022
RELATIVE A LA FOURNITURE D'ACTIFS PRODUCTIFS (BREBIS ET BOUCS) QUI CONSISTE A L'APPUI
AUX PERSONNES VULNERABLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (ENPROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MIDDEVEL
IMPUTATION
56 27 106 02 641531 523313 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 3e lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Garoua 3e, un Avis de Consultation relative à la fourniture d'actifs productifs (brebis et boucs) qui consiste à l'appui aux personnes vulnérables dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 3e, Département de la Bénoué, Région du nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Consultation consiste à l'appui aux personnes vulnérables en la fourniture d'actifs productifs (brebis et boucs), dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 3e, Département de la Bénoué, Région du Nord, et comprennent tous les désignations prévues dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- Achat des bétails (Actifs Productifs)
- Transport des bétails
- Prélèvement des taxes
- Manutention

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de **Dix millions (10 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations de la présente Demande de cotation consistent **UN (01) Lot.**

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans la fourniture et l'installation du matériel médical, installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget du MIDDEVEL, Exercice 2022:

Autorisation de dépense : **IX03641**

Imputation budgétaire : **56 27 106 02 641531 523313 821**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat de la commune d'arrondissement de Garoua 3e dès Publication de l'avis de Consultation. Tel. 694/49/95/94**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat de la commune d'arrondissement de Garoua 3e dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Demande de Consultation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 3e.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la commune d'arrondissement de Garoua 3e au **plus tard le 25/10/2022 à 10 heures**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**A VIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N° 05/DCO-GAROUAIII//CIPM/2022 DU 27/09/2022
RELATIVE A LA FOURNITURE D'ACTIFS PRODUCTIFS (BREBIS ET BOUCS) QUI CONSISTE A L'APPUI AUX
PERSONNES VULNERABLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT
DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.**

"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison et l'installation du matériel objet de la présente Demande de Cotation est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de **premier ordre** agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** par lot et valable pendant une période de **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (offres techniques et financières) qui aura lieu le **25 /10/2022 à 11 heures** dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Bénoué sise à la Commune de Garoua III en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de **48 heures**
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (**70%**) **soit 05 oui sur 07;**
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché ; au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des enti-prises suspendues conformément à la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25/01/2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (**oui/non**) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre,
- Références de l'Enti-prise ;
- Fourniture et délai de livraison;

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins **70% soit 05 oui sur 07** des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disant et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disant après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 3e.

GAROUA le 27 Septembre 2022

Le MAIRE

ABDOURRAHMANE MAIKANTI

COMMUNE DE GUIDER

**CONSULTATION NOTICE FOR THE PRICE QUOTE DEMAND.
N°04/DC/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022 DU 23/09/2022 FOR THE PROVISION OF PEDAGOGIC
MATERIALS (MINIMUM PACKAGE) TO THE PRIMARY'S SCHOOL OF GUIDER FINANCEMENT: 2022
MINEDUB'S OPERATING BUDGET IMPUTATION: 56 15 102 02 641512 464200 426 EXPENDITURE
AUTORISATION: DE13311**

**FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
0**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

In view with the execution of the above mentioned project, the Mayor of the Guider Municipal Council, Project Manager, launches a consultation notice as an urgent measure, for the provision of didactic materials (minimum package) to the primary's school of Guider

2. Consistance des prestations

The presentation of this present project entails the provision of didactic materials (minimum package) to the primary's school of Guider.

The technical particularities of the said minimum package are defined in the Specific Technical Clauses attached to this Price Quote demand document.

3. Cout Prévisionnel

The cost of the project is estimated at: 49 360 000 f CFA

4. Participation et origine

The participation to this consultation is open to all Cameroonian enterprises which have a confirmed and verifiable minimum experience

5. Financement

The presentation of this present project entails the provision of didactic materials (minimum package) to the primary's school of Guider.

The technical particularities of the said minimum package are defined in the Specific Technical Clauses attached to this Price Quote demand document.

6. Consultation du Dossier

The documents can be consulted during working hours at the GUIDER Council immediately after the publication of the consultation notice.

7. Acquisition du Dossier

The document can be withdrawn from the Procurement of the Guider council immediately after the publication of this present notice, with a payment of a non-refundable sum of fifty thousand (50 000)francs CFA, payable Guider Council's Perception Office.

8. Remises des offres

Each offer, written in French or English in seven (07) copies; that is, the original copy and six (06) other copies, should be deposited at the Prescription Office of the GUIDER Council, on or before the 12/10/2022 at 10am. Files containing the submissions will be put in a big anonymous envelop bearing:

A Price Quote

N°04/DC/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022 du 23/09/2022

For the provision of pedagogic materials (minimum package) to the primary's school of Guider

Financing: MINEDUB's operating budget of 2022

«To be opened only during the deliberation conference »

9. Delai de Livraison

The maximum duration for the execution of this project as foreseen by the project manager is a period of one (1) month.

10. Cautionnement Provisoire

Each depositor should attach a submission caution fee of Nine hundred eighty seven thousand and three hundred sixty (987 360) FCFA to his /her administrative documents. This caution should be established by a first order bank recognized by the ministry in charge of finances and is valid within a period of thirty (30) days after the original date of the validity of offers. Either the originals or certified copies (in accordance with the transmitter or an administrative authority such as the D.O., S.D.O....) of other required administrative documents should be provided .Failure to respect these criteria leads to a rejection of the offer.

11. Recevabilité des Offres

Each depositor should attach a submission caution fee of Nine hundred eighty seven thousand and three hundred sixty (987 360) FCFA to his /her administrative documents. This caution should be established by a first order bank recognized by the ministry in charge of finances and is valid within a period of thirty (30) days after the original date of the validity of offers. Either the originals or certified copies (in accordance with the transmitter or an administrative authority such as the D.O., S.D.O....) of other required administrative documents should be provided .Failure to respect these criteria leads to a rejection of the offer.

Such copies should obligatorily date less than three (3) months before the date of the date of the deposition of offers, or should have been established after the signing date of the Consultation Notice.

Offers which do not respect the prescriptions of this present notice and those of the Price Quote shall be declared inadmissible. More precisely ,the absence of a submission caution ,issued by a bank of first order ,recognized by the ministry in charge of finances , or the non –respect of the modalities of the documents of the Price Quote ,shall lead to a rejection of the offer.

12. Ouverture des Plis

Folds shall be opened at a given time and this entails the opening of administrative and financial documents on the 12/10/2022, at 11am latest, in the CIPM hall of the Guider Council.

13. Critères d'évaluation

Eliminating criterials.

- Incomplete administrative document
- Every wrong of falseful declarations
- Incomplete Financial documents
- Fake or non-valid documents
- Insufficiency of technical capacity (number of « yes » less than 70%)

The project manager has the right to annul a price quot demand procedure and can also reject any offer at anytime before attribution without the responsibility towards the depositor who is affected by such a decision. The project manager is not equally obliged to give reasons why an offer is rejected. In such a case, the depositors are called to withdraw their offers within fifteen (15) days. All offers shall be destroyed after this period.

14. Attribution

The internal procurement commission shall propose to the Project manager a depositor to whom the project may be awarded. The offer of such a depository or should meet the prescriptions of the Consultation Document, present the closes t financial evaluation (duty free), should also The Contracting Authority shall award the contract to the least distant bidder without proposal of abnormally low offer, in compliance with the tender file, and fulfil the required resulting from the essential or eliminating criterials.

15. Durée Validité des Offres

The internal procurement commission shall propose to the Project manager a depositor to whom the project may be awarded. The offer of such a depository or should meet the prescriptions of the Consultation Document, present the closes t financial evaluation (duty free), should also The Contracting Authority shall award the contract to the least distant bidder without proposal of abnormally low offer, in compliance with the tender file, and fulfil the required resulting from the essential or eliminating criterials.13.

16. Renseignements Complémentaires

The complementary information can be gotten at the tractable hours to the Local service of the Tenders Board of Guider to the Township of Guider. Tel. 698 66 43 02

NB: For all act of corruption, well to want to call or to send a SMS to the MINMAP to the following numbers: 673 205 725/699 370 748

GUIDER le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMITE NATIONAL DE DESARMEMENT, DE DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION

**AVIS DE CONSULTATION OBJET : N°007/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022, DU 06/09/2022, RELATIVE À
L'AMÉNAGEMENT DES BACS POUR LA PISCICULTURE POUR LES CENTRES RÉGIONAUX DDR DE
MORA, BAMENDA ET BUEA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la fourniture citée en objet, le Coordonnateur National du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de la Réintégration envisage de procéder à la création des Bacs pour la pisciculture pour les Centres régionaux DDR de Mora, Bamenda et Buea.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) Francs CFA**

N°	MORA	BAMENDA	BUEA
01	10 000 000	10 000 000	10 000 000
TOTAL TRENTE MILLIONS FCFA			

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçant au Cameroun.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf, Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de 20 000FCFA **vingt mille** francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf, Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de 20 000FCFA **vingt mille** francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

6. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard **le 29/09/2022 à 09heures** précises au Service du CNDDR, et devront porter la mention suivante :

Demande de Cotations N° 007/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022, du 06/09/2022, relative à la création des bacs pour la pisciculture pour les Centres régionaux DDR de Mora, Bamenda et Buea.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard **29/09/2022 à 10 heures précises** à la salle des conférences du CNDDR.

9. Renseignements Complémentaires

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

YAOUNDE le 6 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

FAI-YENGO Francis

COMMUNE DE MOZOGO

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN°
003/AC/RC/REN/DMTC-MOZ/CIPM/AG/2022 DU 20/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA
FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES
RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (LAEB) DE
MAYO-MOSKOTA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'année 2022, le Maire de la Commune de MOZOGO, Maître d'ouvrage lance un avis de consultation pour la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Ecoles Publiques Primaires relevant de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB) de Mayo-Moskota, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont relatives à la fourniture des matériels pédagogiques scolaires réparties en deux rubriques :
Rubrique n°1 : Matériels didactiques et de bureaux
Rubrique n°2 : Matériels de Pharmacie et Kits d'Hygiène.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif de Douze Millions Trois Cent Mille Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises agréées de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Fournitures des Matériels Pédagogiques Scolaires et remplissant les conditions prévues par la Réglementation en Vigueur.
Par le présent avis de consultation, les prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base. Année 2021.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, la cotation peut être consultée aux heures ouvrables auprès du service-technique de la Commune de MOZOGO.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de cotation peut être obtenu au secrétariat du Maître d'Ouvrage de la Commune de MOZOGO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des Mozogo.

9. Remises des offres

devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du Secrétariat Générale de la Commune de MOZOGO, au plus Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies m

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N° 003/AC/RC/REN/DMTC-MOZ/CIPM/AG/2022 DU 20/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA
FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES
RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE
MAYO-MOSKOTA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures est de Un Mois. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la cotation, d'un montant de caution de : Deux Cent Quarante Mille Six (240 006) francs CFA, valables pendant Trente (30) jours au-delà de la date s'originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité") devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administr

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **11/10/2022 heures** précises dans la salle des délibérations de la Commune de MOZOGO, en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

13.1- Critères éliminatoires • :

13.1.1-Pièces administratives •

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique ;

13.1.2- Justificatifs des précédentes prestations

a) Fausse déclaration,

b) Documents falsifiés ou scannés :

13.1.3-Offre financière

a) Offre financière incomplète, . ^'^5

b) Pièces non conformes ; -

d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MOZOGO, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont ; l'offre, qualifiée techniquement, aura été évalué la moins-dlsante après vérifications de ses prix et jugée substanti

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quinze jours, à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du ; secrétariat général de la Commune de MOZOGO.

MOZOGO le 20 Septembre 2022

Le MAIRE

BOUKAR MEDJEWEH

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°094/22/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR VÉHICULES LÉGERS A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de six (06) lots de pièces de rechange pour véhicules légers à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de six (06) lots de pièces de rechange pour véhicules légers à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **60 000 000 FCFA** pour le lot 1, à **40 000 000 FCFA** pour le lot 2, à **50 000 000 FCFA** pour le lot 3, à **60 000 000 FCFA** pour le lot 4, à **20 000 000 FCFA** pour le lot 5 et à **25 000 000 FCFA** pour le lot 6.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en six (06) lots, répartis comme suit :

Lotissement
Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces pour freinage et transmission
Lot 2 : fourniture d'un lot de pièces pour suspension
Lot 3 : fourniture d'un lot de pièces pour suspension et divers
Lot 4 : fourniture d'un lot de pièces carrosserie et divers
Lot 5 : fourniture d'un lot de pièces pour alimentation et divers
Lot 6 : fourniture d'un lot de pièces moteur et divers

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences

de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 18/10/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°094/22/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA
FOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR VÉHICULES LÉGERS A LA SODECOTON
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 60 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 200 000 FCFA** pour le lot 1, à **800 000 FCFA** pour le lot 2, à **1 000 000 FCFA** pour le lot 3, à **1 200 000 FCFA** pour le lot 4, à **400 000 FCFA** pour le lot 5 et à **500 000 FCFA** pour le lot 6 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **18/10/2022 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment :

- 1- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2- De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;

- 3- De l'absence de la caution de soumission ;
- 4- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5- De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 6- De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces pour freinage et transmission

ITEM	DESIGNATION	REFERNCE
1	BUTEE D'EMBRAYAGE	31230-35061
2	DISQUE D'EMBRAYAGE	31250-0K011
3	MECANISME D'EMBRAYAGE	31210-0K210
4	MANCHON DEMI-ARBRE	42423-71010
5	VIS DE CHASSE REF : 48190-0K030	48190-0K030
6	SILENTBLOC DE RESSORT ARRIERE	90385-18046
7	SILENTBLOC BRAS INFERIEUR	48654- 0K040
8	FUSEE AVANT DROITE AVEC CAPTEUR LAN 125	43211-KK010
9	FUSEE AVANT GAUCHE AVEC CAPTEUR LAN 125	43212-KK010
10	BRIDE DE RESSORT AR LAN 125	90117-F0001
11	LAME MAITRESSE AR LAN 125	48212-0K850
12	SOUS-LAME AR LAN 125	48211-0K850
13	RELAIS DE CARDAN LAN 125	37230-09100
14	CYLINDRE DE ROUE ARRIERE AR N°1 COASTER	47560-36200
15	CYLINDRE DE ROUE ARRIERE AR N°2 COASTER	47560-37082
16	JEU DE GARNITURE FORTUNER	04495-0K120
17	CYLINDRE DE FREIN	47201-09210
18	CYLINDRE DE ROUE	47550-71030
19	CABLE DE FREIN A MAIN N°1 LAN 125	46410-0K120
20	CABLE DE FREIN A MAIN ARG N°3 LAN 125	46430-0K220
21	JEU DE PLAQUETTES	04465-60280
22	CABLE DE FREIN DE FREIN A MAIN N°2 ARRIERE DROIT LAN 125	46420-0K220
23	FLASQUE DES GARNITURES FREIN ARRIERE DROIT LAN 125	47043-0K020

24	FLASQUE DES GARNITURES FREIN ARRIERE GAUCHE LAN 125	47044-0K020
25	RESSORT DE RAPPEL MACHOIRE DE	04942-0K080
26	NECESSAIRE DE MACHOIRE DE FREIN	04495-0K160
27	KIT PLAQUETTE DE FREIN A DISQUE	04465-0K340
28	JEU COMPLET DE LAMES RESSORTS ARRIERE LAN 125	48210-0K240
29	KIT REGLAGE GARNITURE DE FREIN	04943-0k110

Lot 2 : fourniture d'un lot de pièces pour suspension

ITEM	DESIGNATION	REFERNCE
1	MODULE ELECTRIQUE SUR LE PONT AVANT LAN 125	41400-35034
2	NEZ DE PONT ARRIERE LAN 125	41110-04140
3	DEMI-ARBRE ARRIERE LAN 125	42311-0K810
4	SILLEMENT BLOC DE BRAS INFERIEUR PETIT MODEL LAN 125	48655-0K080
5	SILLEMENT BLOC DE BRAS INFERIEUR GRAND MODEL LAN 125	48654-0K080
6	ARRET D'HUILE REF : 90080-31109	90080-31109
7	ARRET GRAISSE MOYEU	90311-T0010
8	ROULEMENT ARBRE ESSIEU ARRIERE	90366-F0001
9	ROULEMENT MOYEU ESSIEU AVANT G	90366-F0002
10	BOITIER PORTE ROULEMENT ½ ARBRE ARRIERE DROIT	42421-KK030
11	BIELLE BARRE STABILISATRICE	48820-0K010
12	ROTULE DE BARRE D'ACCOUPPLEMEN	45846-09800
13	ROTULE BRAS SUPERIEUR	43310-09015

Lot 3 : fourniture d'un lot de pièces pour suspension et divers

ITEM	DESIGNATION	REFERNCE
1	ETOQUIAU REF : 48247-0K050	48247-0K050
2	ECROU DE BRIDE REF : 90178-T00	90178-T0034
3	AMORTISSEUR ARRIERE GAUCHE LAN 125	48541-09320
4	AMORTISSEUR ARRIERE	48531-09600
5		

TAMPON DE CHOC

48306-OK020

6	AMORTISSEURS ARRIERE DROITE LAN 125	48531-5Z009
7	AMORTISSEURS AVANT LAN 125	48510-8Z208
8	BIELLETTTE STABILISATRICE AVANT DROIT LAN 125	48820-0K030
9	GOIJON DE ROUE ARRIERE	90942-02052
10	ECROU DE GOIJON DE ROUE	90942-01075
11	EMBOUT DE CREMAILLERE	45503-09321
12	KIT REPARATION CREMAILLERE REF	04445-0K211
13	ROTULE DE DIRECTION	45046-09281
14	COURROIE POMPE DIRECTION	99332-00830
15	POMPE DE DIRECTION (LAN 25-15-125)	44320-0K020
16	BAVETTE DE ROUE ARD LAN 125	76621-0K150
17	BAVETTE DE ROUE ARG LAN 125	76622-0K150
18	JANTE METALLIQUE "R 16"	42611-0KG90
19	CRIC REF : 09111-25060	09111-25060
20	CROISILLON DE CARDAN	04375-0K010
21	CLE DE ROUE	09150-0B050
22	CREMAILLERE COMPLETE	44250-0k691
23	PEDALE D'ACCELERATEUR	78110-0K030

Lot 4 : fourniture d'un lot de pièces carrosserie et divers

ITEM	DESIGNATION	REFERNCE
1	VITRE DE PARE BRISE	56101-0K400
2	ENSEMBLE DE PHARE GAUCHE	81150-0K750
3	PARE CHOC AVANT LAN 125	52119-0K860
4	BARRILET COMPLET LAN 125	89704-0KM51
5	BALAI ESSUI GLACE AVANT DROIT	85212-42130
6	BALAI ESSUIE GLACE AVANT GAUCHE	85222-71010
7	JEU DE BALAI ESSUIE GLACE	85212-12301
8	RETROVISEUR EXTERIEUR D LAN 125 (ORDINAIRE)	87910-0K741

9	RETROVISEUR EXTERIEUR G LAN 125 (ORDINAIRE)	87940-0kB81
10	RETROVISEUR EXTTERIEUR G ELECTRIQUE LAN125	87940-OKE41
11	RETROVISEUR EXTTERIEUR D ELECTRIQUE LAN125	87910-0KG71
12	COUVERCLE RETROVISEUR EXT DROIT LAN 125	87915-0K390
13	RETROVISEUR INTERIEUR LAN 125	87810-06041
14	FEU MAL ARRIERE LAN 125	81570-0K100
15	CABLE SPIRALE LAN 125	84306-0K120
16	PHARE COTE DROIT LAN125	81110-0K750
17	PHARE COTE GAUCHE LAN125	81150-0K511
18	FEU ARRIERE GAUCHE LAN125	81560-0K280
19	FEU ARRIERE DROIT FORTUNER	81550-0K351
20	FEU ARRIERE GAUCHE FORTUNER	81560-0k352
21	FEU SUR L'AILE AVANT LAN 125	81730-0D121
22	GRILLE DE CALANDRE AVANT LAN 125	53100-0KB10
23	INSIGNE LOGO SUR FILTRE DE CALANDRE LAN 125	75310-0K010
24	KLAXON 12 VOLTS	86520-22100
25	DOUBLURE D'AILE AVANT DROIT LAN 125	53875-0K240
26	JEU DE BARILLET COMPLET LAN 125 S/C	69005-0KD30
27	FEU ARRIERE	81550-0K030
28	ENSEMBLE DE LAMPE COMBINEE D.	81550-0K280

Lot 5 : fourniture d'un lot de pièces pour alimentation et divers

ITEM	DESIGNATION	REFERNCE
1	FILTRE A HUILE LAND CRUISER	90915-YZZD2
2	FILTRE A GASOIL BUS COASTER	23303-56040
3	FILTRE A GAZOLE REF : FF 5159 PRADO	FF 5159
4	FILTRE A AIR REF : 17801-58010	17801-58010
5	FILTRE A AIR REF : 17801-0L040	17801-0L040
6	FILTRE A HUILE REF : 15600-41010	15600-41010

7	ENSEMBLE D'ELEMENT FILTRANT	23390-0L070
8	FILTRE A POLLEN LAN 125/FORTUNER	87139-YZZ16

Lot 6 : fourniture d'un lot de pièces moteur et divers

ITEM	DESIGNATION	REFERNCE
1	COMPRESSEUR CLIMATISATION LAN125	88310-0KC60
2	CONDENSEUR CLIMATISATION LAN 125	88460-0K080
3	EVAPORATEUR CLIMATISATION LAN 125	87107-0K170
4	RADIAEUR REF : 16400-05180	16400-05180
5	COURROIE DE DISTRIBUTION LN86	13563-S9065
6	COURROIE DE VENTILATEUR	90916-02209A
7	TENDEUR REF. 88440-60040	88440-60040
8	COURROIE CLIMATISEUR	99332-11265
9	SUPPORT MOTEUR REF : 12361-54250	12361-54250
10	LANCEUR DE DEMARREUR	28011-54260

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n° 5 du présent DAO ;
- . Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces de rechange mécaniques ou pièces électriques des VL) au cours des six dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 30 000 000 FCFA pour le lot 1, à 20 000 000 FCFA pour le lot 2, à 25 000 000 FCFA pour le lot 3, à 30 000 000 FCFA pour le lot 4, à 10 000 000 FCFA pour le lot 5 et à 12 500 000 FCFA pour le lot 6 ; comptant pour 15 % ;
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021, 2020 et 2019 au moins égal à 60 000 000 FCFA pour le lot 1, à 40 000 000 FCFA pour le lot 2, à 50 000 000 FCFA pour le lot 3, à 60 000 000 FCFA pour le lot 4, à 20 000 000 FCFA pour le lot 5 et à 25 000 000 FCFA pour le lot 6 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des six (06) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 19 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°092/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES DE RECHANGE POUR INSTALLATION DE TYPE LUMMUS, OU EQUIVALENT EN BAJAJ A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot des pièces de rechange pour installation de type LUMMUS, ou équivalent en BAJAJ à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture d'un lot de pièces de rechange pour installation de type LUMMUS, ou équivalent en BAJAJ, à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée à l'issue des études préalables est de **160 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences

de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **18/10/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°092/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LA
FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES DE RECHANGE POUR INSTALLATION DE TYPE LUMMUS, OU
EQUIVALENT EN BAJAJ, A LA SODECOTON
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **120 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **3 200 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 18/10/2022 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment :

- 1- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2- De l'absence, le cas échéant, d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3- De l'absence de la caution de soumission ;
- 4- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5- De l'absence des fiches techniques et certificat d'origine fournis par le fabricant ;
- 6- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

N°	DESIGNATIONS ET REFERENCES
1	PICOT POUR NETTOYEUR I NCLINE ET FEEDER DIA. 5/16"x 1-3/8" REF 258457
2	CYLINDRE 14" A PICOTS 5/16"x1-3/8", ARBRE DE 2-3/16" POUR NETTOYEUR 96" REF 509877

3	SEGMENT DE SCIE RAYON 8-1/2", 38 DENTS PAR RANGEE POUR FEEDER 700 ET NETTOYEUR TRAHSMASTER REF 435578
4	VIS PARKER N°12 X 3/8" TH ET EMPREINTE CRUCIFORME REF 121194

- 7- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
 8- Du Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
 9- De la non-conformité du modèle de soumission ;
 10- De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;
- . Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. **Critère n° 2A** : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. **Critère n° 2B** : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces détachées des usines d'égrenage) au cours des six dernières années à la SODECOTON ou ailleurs, y compris l'année en cours ;

. **Critère n° 2C** : délai de livraison comptant pour 10 %. Respect du délai du DAO.

. **Critère n° 2D** : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 80 000 000 FCFA et comptant pour 15%

. **Critère n° 2E** : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021, 2020 et 2019 au moins égal à 160 000 000 FCFA et comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à l'évaluation des critères essentiels au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 16 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMITE NATIONAL DE DESARMEMENT, DE DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION

**AVIS DE CONSULTATION OBJET : N° 006/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022, DU 06/09/2022, RELATIVE À LA
SÉCURISATION DES TERRES POUR LE CENTRE RÉGIONAL DDR DE TIKO.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux citée en objet, le Coordonnateur National du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de la Réintégration envisage de procéder à la sécurisation des terres pour le Centre régional DDR de Buea.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt cinq millions (25 000 000) Francs CFA**

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçant au Cameroun.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf, Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de 20 000 Vingt Mille francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf, Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de 20 000 Vingt Mille francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

6. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard le **29/09/2022 à 09 heures** précises au Service du CNDDR, et devront porter la mention suivante :

Demande de Cotations N° 006/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022, du 06/09/2022, relative à la sécurisation des terres pour le Centre régionales DDR de Tiko.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard **29/09/2022 à 10 heures précises** à la salle des conférences du CNDDR.

9. Renseignements Complémentaires

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

YAOUNDE le 6 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

FAI-YENGO Francis

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**DECISION N°015/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022DU 28/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA
LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
005/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 01/09/2022 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN
PARC DE VACCINATION À DJOHONG, ARRONDISSEMENT DE DJOHONG, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ,
RÉGION DE L'ADAMAOUA,EN PROCÉDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022, modifiée et complétée par l'Ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 ;

Vu le décret n° 66/214/COR du 1^{er} Aout 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN);

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des industries animales ;

Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022 ;

Vu la lettre N°00001016/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/NKR du 16 février 2022 portant approbation du Budget de la CDEN au titre de l'exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 du 01/09/2022 pour les travaux de construction d'un parc de vaccination à DJOHONG, Arrondissement de DJOHONG, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, en procédure d'urgence;

Considérant le procès-verbal de la CIPM du 26 septembre 2022 portant proposition d'attribution de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susvisé;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Ets**SOULEYMANOU HOUSSEINI** est attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 du 01/09/2022 pour les travaux de construction d'un parc de vaccination à DJOHONG, Arrondissement de DJOHONG, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, en procédure d'urgence, d'un montant de **7 699 207 (sept millionssix cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent sept) francs CFA Toutes taxes Comprises**, pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 Le Directeur Général dudit Etablissement est invité à se présenter à la Direction Administrative de la CDEN, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DECISION N°22-985/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JSB DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/PU /ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05 AOÛT 2022, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2020/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la Loi N°2020/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'État, et des autres Entités Publiques pour le compte de l'exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La résolution N°1 du 02 septembre 2022, portant adoption du collectif budgétaire de l'ANTIC, exercice 2022 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°09/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 du 05 Août 2022, pour le recrutement d'un Prestataire de Service de Gardiennage à l'Agence Nationale des Technologies de l'information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023 ;

Considérant la correspondance de la CIPM datée du 19 septembre 2022, portant proposition d'infructuosité de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°09/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022, exercice 2023.

DECIDE :

Article1: L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°09/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 du 05 août 2022, pour le recrutement d'un Prestataire de Service de Gardiennage à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023, **est déclaré infructueux.**

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 05/22/AONO/CIPM/CARPA DU
31/08/2022 POUR LA FOURNITURE DES SEVICES DE GARDIENNAGE DES BUREAUX ET RESIDENCE DU
PRESIDENT DU CARPA EN 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA) Communique :
Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire du marché objet de l'appel d'offres N° 05/22/AONO/CIPM/CARPA.

Nom et Adresse	Montant TTC	Délai
DAK GARDIENNAGE S.A.R.L BP : 1023 Yaoundé Tél : 222 21 54 78	11 805 750 FCFA	12 mois

Le soumissionnaire **DAK GARDIENNAGE S.A.R.L** est par conséquent invité à prendre l'attache des services compétents du CARPA, en vue de la finalisation du dossier y afférent

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°097/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE BOUCHONNEUSE ROTATIVE MULTI TETES POUR L'ATELIER EMBOUTEILLAGE DE L'USINE DE L'HUILERIE DE GAROUA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture d'une bouchonneuse rotative multi têtes pour l'atelier embouteillage de l'usine huilerie de Garoua.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'une bouchonneuse rotative multi têtes pour l'atelier embouteillage de l'usine huilerie de Garoua.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **90 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **90 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala, Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 20/10/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°097/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN BOUCHONNEUSE ROTATIVE MULTI TETES POUR L'ATELIER EMBOUTEILLAGE DE L'USINE HUILERIE DE GAROUA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu huilerie de la SODECOTON de Garoua dans un délai de 150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 800 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOT dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 20/10/2022 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Les caractéristiques sont les suivantes :

- 1- Capsuleuse 4 têtes rotative fabriquée avec des matériaux de première qualité tels que l'acier inoxydable Aisi 304, des matières plastiques certifiées pour un usage alimentaire et d'autres alliages métalliques, favorisant la résistance et la facilité de nettoyage et stérilisation.
- 2- cadence supérieure ou égale de 8.000 b/h
- 3- Machine équipée pour un format de base de bouteilles cylindriques d'un litre et un format de capsule à pression 29/21.
- 4- La hauteur maximale de la machine est de 3200mm
- 5- Les cellules d'entrée et de sortie des bouteilles devront être réglables à la hauteur de la bande transporteuse utilisée à l'huile de Garoua (1000mm +/- 50).

Composition DE BASE:

- 1 set d'étoiles, guide et vis en entrée pour 1 format de bouteille cylindrique P.E.T.
- 1 set de 4 têtes fixé pour capsules à pression

- Pincers mécaniques à trois secteurs
- Les capsules sont alimentées par un sorter mécanique
- Doubles senseurs présence bouchons dans le canal de chute
- Variateur pour réglage de la vitesse
- PLC et écran tactile opérateur Siemens
- Réglage électrique de la hauteur commandé par automate PLC avec recettes
- Cellules en entrée et en sortie sur la bande transporteuse pour le fonctionnement automatique de la machine sur la ligne
- Dispositif Pick & Place avec disque, en acier inox AISI 304, pour transférer les bouchons du canal de chute aux têtes de fermeture.
- Ensemble vis en entrée pour espacement bouteilles
- Motorisation 380/400V/50Hz/3Ph + Neutre
- Coffret électrique en acier inox
- Protection contre les accidents selon les normes CE et tunnel d'entrée/sortie de la machine
- Jog Commande pour un fonctionnement manuel pendant les activités de maintenance
- 1 manuel d'emploi et entretien et liste des pièces détachées en Français
- Série de clefs pour dépannage rapide
- Certification de conformité conforme aux normes CE
- Direction de travail : gauche – droite

Recommandations :

- le constructeur devra prévoir une modification de format de bouchons à pression utilisé dans les huileries SODECOTON (bouchons en 29/21 cap to cap en polyéthylène avec bande d'arrachage hauteur 12 à 15 mm ou les bouchons en e 29/21 e deux pièces avec membrane hauteur 17 à 18mm)

Deux agents SODECOTON doivent assister à l'essai final à l'usine de fabrication et bénéficier une formation pour une meilleure prise en main

7 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

8 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

9 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;

10 De la non-conformité du modèle de soumission ;

11 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n° 5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de la convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (équipements industriels) au cours des six dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 10 %. Respect du délai du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **45 000 000 FCFA**, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021, 2020 et 2019 au moins égal à **90 000 000 FCFA**, comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) où négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un

minimum de 80 % au total à leur évaluation sera requis pour être retenu.

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et un dossier technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu huilerie de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques financières requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 19 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU GASSIM

COMMUNE DE DIBANG

**ADDITIF N°1A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N°
04/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES
LOCALITÉS DE BOGA, MARCHÉ DE NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK
BISSO, ET SONG NGOS DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,
REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022, pour les travaux de construction de six (06) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de BOGA, MARCHÉ DE NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK BISSO, et SONG NGOS dans la commune de DIBANG, est modifié ainsi qu'il suit :

A. REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

AU LIEU DE

Article 15 : Monnaie de soumission et de règlement

La monnaie utilisée est le franc CFA.

Article 17 : Caution de Soumission

17.6. La caution de soumission peut être saisie :

- a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
- b. Si, le soumissionnaire retenu :
 - i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application
 - ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif.

Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement des offres

Aucune réunion préparatoire à l'établissement des offres n'est prévue.

LIRE PLUTOT

Article 15 : Monnaie de soumission et de règlement

La monnaie utilisée est le franc CFA.

Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA de la manière suivante :

- a. Les prix seront entièrement libellés dans la monnaie nationale. Le soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des Travaux, indiquera en annexe à la soumission le ou les pourcentages du montant de l'offre nécessaires pour couvrir les besoins en monnaies étrangères, sans excéder un maximum de trois monnaies de pays membres de l'institution de financement du marché.
- b. Les taux de change utilisés par le Soumissionnaire pour convertir son offre en monnaie nationale seront spécifiés par le soumissionnaire en annexe à la soumission conformément aux précisions du RPAO. Ils seront appliqués pour tout paiement au titre du Marché, pour qu'aucun risque de change ne soit supporté par le Soumissionnaire retenu.

Article 17 : Caution de Soumission

17.6. La caution de soumission peut être saisie :

- a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
- b. Si, le soumissionnaire retenu :
 - i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application en application de l'article 38 du RGAO, ou
 - ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.
 - iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement des offres

19.1- A moins que le RPAO n'en dispose autrement ; le soumissionnaire peut être invité à assister à une réunion préparatoire qui se tiendra au lieu et date indiqués dans le RPAO.

19.2- La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements et de répondre à toute question qui pourrait être soulevée à ce stade.

19.3- Il est demandé au soumissionnaire, autant que possible de soumettre toute question par écrit ou télex, de façon qu'elle parvienne au Maître d'Ouvrage au moins une semaine avant la réunion préparatoire. Il se peut que le Maître d'Ouvrage ne puisse répondre au cours de la réunion aux questions reçues trop tard. Dans ce cas, les questions et réponses seront transmises selon les modalités de l'article 19.4 ci-dessous.

19.4- Le procès-verbal de la réunion, incluant le texte des questions posées et des réponses données, y compris les réponses préparées après la réunion, sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le DAO. Toute modification des documents d'APPEL D'OFFRES énumérés à l'article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaires à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par le Maître d'Ouvrage en publiant un additif conformément aux dispositions de l'article 10 du RGAO, et non par le canal du procès-verbal de la réunion préparatoire.

19.5- Le fait qu'un soumissionnaire n'assiste pas à la réunion préparatoire à l'établissement des offres ne sera pas un motif de disqualification.

B. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) :

Article 25 : Décompte final

DIBANG le 27 Septembre 2022

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE LE COORDONNATEUR NATIONAL INFORME TOUS LES CONSULTANTS FIGURANT SUR LA LISTE RESTREINTE CI-APRÈS RELATIVE À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°006/DP/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CCCM-TR/CSPM/2022 DU 26 AOÛT 2022 POUR LA SÉLECTION DE CONSULTANT POUR LES SERVICES DE « MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLETE DES PROJETS HIMO RELATIFS A LA REALISATION DE QUATRE (04) MARRES ARTIFICIELLES, DU CURAGE DU CANAL DE MAHAM ET DE L'AMENAGEMENT DE DEUX (02) ESPACES DE PISCICULTURE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI», QUE LA DATE DE DÉPÔT DES PROPOSITIONS TECHNIQUES INITIALEMENT PRÉVUE LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 EST REPORTÉE AU VENDREDI 07 OCTOBRE 2022 À 13 HEURES À L'UNITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD (PROLAC), SITUÉE EN FACE DU COMMISSARIAT CENTRAL DE KOUSSÉRI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

Le Coordonnateur National informe tous les consultants figurant sur la liste restreinte ci-après relative à la Demande de Propositions **N°006/DP/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CCCM-TR/CSPM/2022** du 26 août 2022 pour la sélection de consultant pour les services de « MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLETE DES PROJETS HIMO RELATIFS A LA REALISATION DE QUATRE (04) MARRES ARTIFICIELLES, DU CURAGE DU CANAL DE MAHAM ET DE L'AMENAGEMENT DE DEUX (02) ESPACES DE PISCICULTURE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI», que la date de dépôt des propositions techniques initialement prévue **le jeudi 29 septembre 2022** est reportée au **vendredi 07 octobre 2022 à 13 heures** à l'Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC), située en face du Commissariat Central de Kousséri.

N°	CONSULTANTS
1	Groupement CONTEC SARL / SAED SARL
2	Groupement DIDON CONSEILS SARL/INNOV ENGINEERING GROUP
3	Groupement REHCOM/GID/ISD
4	Groupement SICAD/TYGA ENGINEERING
5	RODCON Sarl

KOUSSERI le 28 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE LE COORDONNATEUR NATIONAL INFORME TOUS LES CONSULTANTS FIGURANT SUR LA LISTE RESTREINTE CI-APRÈS RELATIVE À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°005/DP/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CCCM-TR/CSPM/2022 DU 25 AOÛT 2022 POUR LA SÉLECTION DE CONSULTANT POUR LES SERVICES DE « LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MALTAM-BODO-MAKARY (02 LOTS) (77 KM)», QUE LA DATE DE DÉPÔT DES PROPOSITIONS TECHNIQUES INITIALEMENT PRÉVUE LE MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022 EST REPORTÉE AU JEUDI 06 OCTOBRE 2022 À 13 HEURES À L'UNITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD (PROLAC), SITUÉE EN FACE DU COMMISSARIAT CENTRAL DE KOUSSÉRI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

Le Coordonnateur National informe tous les consultants figurant sur la liste restreinte ci-après relative à la Demande de Propositions **N°005/DP/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CCCM-TR/CSPM/2022** du 25 août 2022 pour la sélection de consultant pour les services de « le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route Maltam-Bodo-Makary (02 lots) (77 km)», que la date de dépôt des propositions techniques initialement prévue **le mercredi 28 septembre 2022** est reportée au **jeudi 06 octobre 2022 à 13 heures** à l'Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC), située en face du Commissariat Central de Kousséri.

N°	CONSULTANTS
1	Groupement ALPHA INFRASTRUCTURE /BTE
2	Groupement MCG/SGS/TYGA
3	Groupement TED/SECOF
4	Groupement RODCON SARL / BECORS SARL
5	Groupement STUDI INTERNATIONAL/ STUDI CAMEROUN
6	LE COMPETING SARL

KOUSSERI le 28 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

COMMUNE DE MOGODE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15 BIS/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 DU 12/09/2022
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE : BARKI-MAZE GOVA(LOT 01) , TCHAMAHE (LOT 02) ET
EP NDJAKOHOM (LOT 03), ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA,
REGION DE L'EXTREME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du **Budget d'Investissement de la commune de Mogodé l'exercice 2022**, monsieur le **Maire** de la commune de Mogodé (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les **Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de : BARKI-MAZE GOVA (lot 01), TCHAMAHE (lot 02) et EP NDJAKOHOM (lot 03), Arrondissement de Mogodé ; Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture - plafonnage;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

N° lot	Consistance	Montant
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de BARKI-MAZE GOVA	19 000 000
02	Construction d'un bloc de d'une salle de classe à l'Ecole Publique de TCHAMAHE	19 000 000
03	Construction d'un bloc de d'une salle de classe à l'Ecole Publique de NDJAKOHOM	19 000 000

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué comme dans le tableau ci-dessus.

4. Allotissement

N° lot	Consistance	Montant
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de BARKI-MAZE GOVA	19 000 000

02	Construction d'un bloc de d'une salle de classe à l'Ecole Publique de TCHAMAHE	19 000 000
03	Construction d'un bloc de d'une salle de classe à l'Ecole Publique de NDJAKOHOM	19 000 000

1- NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot, sauf s'il est seul soumissionnaire.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement de la commune de Mogodé de l'exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire n°**220-100**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier de Monsieur le Maire de la commune de Mogodé,.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat particulier de Monsieur le Maire de la commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Soixante Mille (60 000)francs CFA** auprès du trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat particulier de Monsieur le Maire de la commune de Mogodé au plus tard **le 07/10/2022 à 10heures**, heure locale et devra porter la mention:

N° 15 BIS/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 DU 12/09/2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE : BARKI-MAZE GOVA (lot 01) , TCHAMAHE (lot 02) et EP NDJAKOHOM (lot 03), ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA par lot et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 07/10/2022 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**14.1- Critères éliminatoires****14.1.1 : Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après Vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

MOGODE le 12 Septembre 2022

Le MAIRE

YAMA Gilbert

COMMUNE DE DIBANG

ADDITIF N°1A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOITURES DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MOMET DIBANG (LOT1) DES V.R.D AU MARCHÉ DE SOMBO (LOT2), DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022, pour les travaux de Réhabilitation des toitures de deux (02) blocs de salles de classe dans les écoles publiques de MOM et DIBANG (lot 1) et des V.R.D au marché de SOMBO (lot2), dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre., est modifié ainsi qu'il suit : <u>A. REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)</u> AU LIEU DE Article 15 : Monnaie de soumission et de règlement Pour l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, la monnaie utilisée est le francs CFA Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA. LIRE PLUTOT Article 15 : Monnaie de soumission et de règlement La monnaie utilisée est le franc CFA. Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA de la manière suivante : a. Les prix seront entièrement libellés dans la monnaie nationale. Le soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des Travaux, indiquera en annexe à la soumission le ou les pourcentages du montant de l'offre nécessaires pour couvrir les besoins en monnaies étrangères, sans excéder un maximum de trois monnaies de pays membres de l'institution de financement du marché. b. Les taux de change utilisés par le Soumissionnaire pour convertir son offre en monnaie nationale seront spécifiés par le soumissionnaire en annexe à la soumission conformément aux précisions du RPAO. Ils seront appliqués pour tout paiement au titre du Marché, pour qu'aucun risque de change ne soit supporté par le Soumissionnaire retenu. <u>B. REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)</u> Article 25 : Décompte final AU LIEU DE ARTICLE 11 : DEPOT DES OFFRES Les offres devront être remises contre récépissé au plus tard le 10/09/2022 à 13 heures, heure locale à la Mairie de la Commune de DIBANG, (Secrétariat General) ARTICLE 13 : OUVERTURE DES OFFRES L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 10/09/2022 à 14 heures, heure locale, par la Commission Compétente de Passation des Marchés sis à la salle de Réunion de la Mairie. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. LIRE PLUTÔT ARTICLE 11 : DEPOT DES OFFRES Les offres devront être remises contre récépissé au plus tard le 30/09/2022 à 13 heures, heure locale à la Mairie de la Commune de DIBANG, (Secrétariat General) ARTICLE 13 : OUVERTURE DES OFFRES L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 30/09/2022 à 14 heures, heure locale, par la Commission Compétente de Passation des Marchés sis à la salle de Réunion de la Mairie. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

DIBANG le 27 Septembre 2022

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**COMMUNIQUE N°22-986/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPRI/SMAR/JSBPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/PU
/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05 AOÛT 2022, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE
GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public que l'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 103 (1-b) du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

PROF. EBOT EBOT ENAW

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MBANAM, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
05 110000 523412.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou, **Autorité contractante**, lance un **Appel d'Offres National Ouvert** pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Nyong et Mfoumou, **Maître d'Ouvrage**, pour la **Construction d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine à Mbanam, Arrondissement d'Endom**.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- **L'Installation du chantier ;**
- **L'Etude géophysique et implantation du forage ;**
- **La fixation et équipement de forage ;**
- **La superstructure et la pompe ;**
- **Le développement et essai de pompage ;**
- **L'analyse et désinfection de l'eau.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de **huit millions cinq cent mille (8 500 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux constituent en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINEPAT**, Exercice 2022, Imputation : **56 94 195 05 110000 523412**.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **quinze mille (15 000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette des Finances d'Akonolinga**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé la Préfecture d'Akonolinga contre récépissé (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le **21 octobre 2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MBANAM, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. (PROCEDURE D'URGENCE)**
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **Deux (02) mois** calendaires, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Cent soixante-dix mille (170 000)** de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, le **21 octobre 2022** à partir de **13 heures précises** à la Préfecture d'Akonolinga par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée (procuration timbrée) et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée, (**la CDPMP et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**)
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;

- f) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Non satisfaction de 70% des critères essentiels

Critères de qualification (25 critères)

- A) Bonne présentation sur trois **(03) critères** ;
- B) Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur quatre **(04) critères** ;
- C) Références de l'Entreprise sur quatre **(04) critères** ;
- D) Moyens matériels de chantier à mobiliser sur six **(06) critères** ;
- E) Méthodologie sur huit **(08) critères**

14. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours **(90)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro suivant : 1517 de la CONAC

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°091/22/AONO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 960 ML A DJAMBOUTOU 3

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement de la sécurité de ses locaux, le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un mur de clôture de 960 ml à Djamboutou 3.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en l'exécution des travaux de construction d'un mur de clôture de 960 ml à Djamboutou 3.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **100 000 000 FCFA**, toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en **lot unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Les travaux objet de la présente consultation sont financés par **le Budget SODECOTON de l'exercice 2022**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **100 000 FCFA**

non remboursable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **100 000 FCFA non remboursable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP "**. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 11/10/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°091/22/AONO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 960 ml
A DJAMBOUTOU 3.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**, soit 90 jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **2 000 000 FCFA, FCFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission ad hoc constituée à cet effet **le 11/10/2022 à partir de 16 heures** dans la grande salle de réunion de la Direction Générale de la Société à Garoua.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle

14. Critères d'évaluation

- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Capacité financière inférieure à 50% du coût prévisionnel ;
- Délai d'exécution supérieur à 3 mois ;
- Obtention de moins de 70% de oui à l'évaluation des critères essentiels.

Critères essentiels

- Références générales de l'entreprise ;
- Personnel de chantier ;
- Déclaration sur l'honneur de la visite du site ;
- Présence d'un rapport de visite du site ;
- Chiffre d'affaires moyen des trois (03) derniers exercices (2021, 2020 et 2019), inférieur au coût prévisionnel de 100 000 000 FCFA ;
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations ;
- Moyens matériels mobilisables.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P. 302 Tél. 222 271080, Email : sodecoton@sodecoton.cm ; à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P.304, Tél/Fax.222201972 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 16 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE DIBANG

ADDITIF N°1 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOITURES DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MOM ET DIBANG (LOT1) DES V.R.D AU MARCHÉ DE SOMBO (LOT2), DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article1 : L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022, pour les travaux de Réhabilitation des toitures de deux (02) blocs de salles de classe dans les écoles publiques de MOM et DIBANG (lot 1) et des V.R.D au marché de SOMBO (lot2), dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre., est modifié ainsi qu'il suit :

A. REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

AU LIEU DE

Article 15 : Monnaie de soumission et de règlement

Pour l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, la monnaie utilisée est le **francs CFA**

Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA.

LIRE PLUTOT

Article 15 : Monnaie de soumission et de règlement

La monnaie utilisée est le franc CFA.

Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA de la manière suivante :

a. Les prix seront entièrement libellés dans la monnaie nationale. Le soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des Travaux, indiquera en annexe à la soumission le ou les pourcentages du montant de l'offre nécessaires pour couvrir les besoins en monnaies étrangères, sans excéder un maximum de trois monnaies de pays membres de l'institution de financement du marché.

b. Les taux de change utilisés par le Soumissionnaire pour convertir son offre en monnaie nationale seront spécifiés par le soumissionnaire en annexe à la soumission conformément aux précisions du RPAO. Ils seront appliqués pour tout paiement au titre du Marché, pour qu'aucun risque de change ne soit supporté par le Soumissionnaire retenu.

B. REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Article 25 : Décompte final

AU LIEU DE

ARTICLE 11 : DEPOT DES OFFRES

Les offres devront être remises contre récépissé au plus tard le **30/09/2022 à 13 heures**, heure locale à la Mairie de la Commune de DIBANG, (Secrétariat General)

ARTICLE 13 : OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **30/09/2022 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Compétente de Passation des Marchés sis à la salle de Réunion de la Mairie. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

LIRE PLUTÔT

ARTICLE 11 : DEPOT DES OFFRES

Les offres devront être remises contre récépissé au plus tard le **30/09/2022 à 13 heures**, heure locale à la Mairie de la Commune de DIBANG, (Secrétariat General)

ARTICLE 13 : OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **30/09/2022 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Compétente de Passation des Marchés sis à la salle de Réunion de la Mairie. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

C. CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU) :

DIBANG le 27 Septembre 2022

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

**COMMUNIQUE RADIO ET PRESSE N°000200/C/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/CBAO/2022DECLARANT
INFRUCTUEUX LE LOT 1 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°000003/AONO/MINTSS /CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022 POUR LA REHABILITATION DES
BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU TRAVAIL ET DE LA
SECURITE SOCIALE DU NYONG ET KELLE, DU MBAM ET KIM ET DE LA HAUTE SANAGA (LOT 1) ET DE
LA DELEGATION REGIONALE TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE DE L'OUEST (LOT 2)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale communique :

Par décision n°000050/D/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/CBAO/2022 du 27 septembre 2022 l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°000003/AONO/MINTSS/CIPM/2022 du 08 aout 2022 pour la réhabilitation des bâtiments abritant les Services des Délégations Départementales du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et Kelle, du Mbam et Kim et de la Haute Sanaga (lot 1) et de la Délégation Régionale Travail et de la Sécurité Sociale de l'Ouest (lot 2) est déclaré infructueux.

Motif : aucune offre conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres enregistrée.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le MINISTRE

OWONA GRÉGOIRE

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LA REHABILITATION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
222500

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou , Autorité Contractante, lance pour le compte du **Directeur CMTP/A**, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation d'une clôture **au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga , Département du Nyong et Mfoumou.**

2. Consistance des prestations

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou , Autorité Contractante, lance pour le compte du **Directeur CMTP/A**, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation d'une clôture **au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga , Département du Nyong et Mfoumou.**

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix millions (10 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont exécutés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, **Exercice 2022 et suivants**, sur la ligne d'imputation budgétaire : **222500**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, téléphone : 694926501/677955326, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Préfecture du Nyong et Mfoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, téléphone : 694 92 65 01/677 53 26, BP : 01 AKGA, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quinze mille (15.000) FCFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette des Finances d'Akonolinga**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture d'Akonolinga, au plus tard le **21 octobre 2022** à 12 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LA REHABILITATION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (Procédure d'urgence). « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le **21 octobre 2022 à 13 heures** précises dans la Salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration timbrée) ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

i. Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures maximum accordées aux soumissionnaires ;

ii. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CDPM-NM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Absence d'une caution de soumission (entraîne le rejet de l'offre) ;

Offre technique

Absence d'une pièce du dossier technique ;

Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées ;

vi. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;

Offre financière.

vii. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

1. viii. Offre financière incomplète (absence des éléments suivants : sous-détail des prix, bordereau des prix unitaires, détail quantitatif et estimatif) ;

Critères essentiels (32 critères).

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

a) Bonne présentation sur trois (03) critères ;

b) Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur dix (10) critères ;

c) Références de l'Entreprise sur cinq (05) critères ;

d) Moyens matériels de chantier à mobiliser sur sept (05) critères ;

e) Méthodologie sur dix (09) critères.

15. Attribution

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale de la Décentralisation et du Développement Local du Nyong et Mfoumou.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro suivant : 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°096/22/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR CAMIONS RVI (MIDLUM ET DXI) A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de quatre (04) lots de pièces de rechange pour camions RVI (MIDLUM et DXI) à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de quatre (04) lots de pièces de rechange pour camions RVI (MIDLUM et DXI) à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **35 000 000 FCFA** pour le lot 1, à **40 000 000 FCFA** pour le lot 2, à **25 000 000 FCFA** pour le lot 3 et à **30 000 000 FCFA** pour le lot 4.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en quatre (04) lots, répartis comme suit :

Lotissement
Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces pour moteurs, freinage et divers
Lot 2 : fourniture d'un lot de diverses pièces
Lot 3 : fourniture d'un lot de pièces pour suspension et divers
Lot 4 : fourniture d'un lot de pièces carrosserie et divers

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier , le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 18/10/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°096/22/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR CAMIONS RVI (MIDLUM ET DXI) A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **90 jours**, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **700 000 FCFA** pour le lot 1, à **800 000 FCFA** pour le lot 2, à **500 000 FCFA** pour le lot 3 et à **600 000 FCFA** pour le lot 4 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 18/10/2022 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces moteurs, freinage et divers

ITEM	DESIGNATION	REFERENCE
1	Compresseur d'air	5000691935
2	Piston compresseur	5001867688
3	Piston compresseur	7421093106
4	Piston compresseur	7421136656
5	Kit compresseur	7421136718
6	Culasse compresseur	7421126513
7	Conduit d'air	7420856745
8	Valve de changement de vitesses	7422347505
9		

Jeu plaquette de frein



5001833104

10	Jeu de plaquette	7421399915
11	Garniture de frein arrière	5000288524
12	Etrier arrière droit	5001866985
13	Etrier avant	7420898066
14	Kit étrier Midlum	5001866989
15	Vis fixation étrier	5003101619
16	Robinet frein parking	5010422400
17	Poumon de frein arrière gauche	7421326201
18	Poumon de frein arrière droit	7421326202
19	Robinet frein parking	7420813850
20	Mécanisme d'expansion	5000815484
21	Vase d'expansion	7482582816
22	Jeu de segment	7420793531
23	Bielle	7420793636
24	Joint de chemise	7420412762
25	Jeu chemise et piston	7485126579
26	Coussinet de bielle	7420793673
27	Coussinet de palier	7420945114
28	Jeu de cale latéral	7420959124

Lot 2 : fourniture d'un lot de diverses pièces

ITEM	DESIGNATION	REFERENCE
1	Pochette de joint supérieur	7421366087
2	Joint de culasse	7420980442
3	Joint de culasse	7420996260
4	Joint à lèvres vilebrequin côté volant	7421486084
5	Joint à lèvres vilebrequin côté ventilateur	7421486081
6	Vis support moteur avant	7400984857
7	Vis support moteur arrière	7400995055
8		

Vis de fixation support arrière



5003002073

9	Ecrou vis de fixation support arrière	5003033009
10	Mano de pression d'huile et gazole	7421634021
11	Mano d'huile	7422022794
12	Mano stop	5001857052
13	Détail Mano stop	5001864266
14	Boitier fusible	7421899301
15	Radiateur à eau	5010315513
16	Pompe à eau	7420834409
17	Mano (capteur de vitesses)	7422387292
18	Mano connecteur BV	5010306102
19	Mano marche arrière (marron)	7422559077
20	Mano sur BV	5010306304
21	Ecrou de roue arrière	5010262937
22	Goujon de roué arrière	7420515516
23	Kit axe pivot	7422536157
24	Buté axe pivot	7420844705
25	Inter Pont	5010583306
26	Tube hydraulique de direction	7420853988
27	injecteur	7421006073

Lot 3 : fourniture d'un lot de pièces pour suspension et divers

ITEM	DESIGNATION	REFERENCE
1	Barre stabilisatrice arrière	5010294657
2	Lame de ressort arrière	5010488356
3	Amortisseur cabine	7482052323
4	Lame avant	5010557113
5	Kit axe de pivot	7421944976
6	Support biellette sur châssis	7482123310
7	Support droit	5010629268
8		

Goujon tyran

7420427685

9	Goujon tyran en V	7401078382
10	Ecrou goujon tirant en V	7401577510
11	Support tirant	7421396351
12	Main de ressort arrière lame avant	5010557704
13	Ecrou axe main de ressort arrière lame avant	5010571079
14	Vis avant main de ressort lame avant	5010610093
15	Vis arrière lame avant	5003101604
16	Main gauche de ressort arrière lame avant	7421649631
17	Main droite de ressort arrière lame avant	7421649633
18	Plot main de ressort arrière lame avant	7420929989

Lot 4 : fourniture d'un lot de pièces pour carrosserie et divers

ITEM		REFERENCE
1	Pompe de levage cabine	5010316438
2	Vérin lève cabine	5010316495
3	Phare droit	5010306877
4	Phare gauche	5010231867
5	Valve de commande de frein, frein de service	1518075
6	Rétroviseur extérieur	5010057547
7	Disperseur feu arrière	3603705
8	Servo d'embrayage	5010545581
9	Emetteur d'embrayage	5001864263
10	Valve centrale commande d'air remorque	5010260939
11	Robinet frein parking	7420813849
12	Garniture de frein arrière avec rivets	7421534392
13	Pédale accélérateur	7482492420
14	Démarrreur	7421164607
15	Courroie ventilateur	7421190824
16	Kit réparation compresseur	7421707608
17		

Ventilateur visca débrayable

7420981231

18	Ecrou vis de jumelles	5003034247
19	Ecrou vis jumelle	5003034182
20	Ecrou amortisseur	7400945988
21	Goujon de roue AR	7420515519
22	Echangeur thermique	7420729259
23	Filtre APM	7421602383
24	Poignet levier de vitesse	5010639250
25	Préfiltre complet	7420951276
26	Kit de réparation servo d'embrayage	5000814530

1 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

2 Du Non-respect de deux (02) critères essentiels ;

3 De la non-conformité du modèle de soumission ;

4 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n° 5 du présent DAO ;

. Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces de rechange mécaniques ou pièces électriques pour camions) au cours des six dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **17 500 000 FCFA** pour le lot 1, à **20 000 000 FCFA** pour le lot 2, à **12 500 000 FCFA** pour le lot 3 et à

15 000 000 FCFA pour le lot 4 ; comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021, 2020 et 2019 au moins égal à **35 000 000 FCFA** pour le lot 1, à **40 000 000 FCFA** pour le lot 2, à **25 000 000 FCFA** pour le lot 3 et à **30 000 000 FCFA** pour le lot 4 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des quatre (04) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 19 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU GASSIMOU

COMMUNE D'EVODOULA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07(BIS)/AONO/C-EV/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE : CARREFOUR NLOUDOU-EYEN MEYONG – LIMITE AVEC L'ARRONDISSEMENT DE MONATELE ET BRETELLE CARRIÈRE DE SABLE (10,500 KM)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 36 126 01 641134 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, **le Maire de la COMMUNE D'EVODOULA, Autorité Contractante** , lance, **un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE : carrefour NLOUDOU-EYEN MEYONG – limite avec MONATELE et bretelle carrière de sable (10,500 km) (COMMUNE D'EVODOULA)**

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

1. Installation;
2. Nettoyage et terrassement;
3. Assainissement – drainage ;
4. Signalisation et équipements de sécurité ;
5. Divers;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **vingt-sept millions (27 000 000) F CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le dom

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINTP de l'Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgéta

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Evodoula. Tél :

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **COMMUNE D'EVODOULA**, dès publication du présent avis, contre présentation d'une remboursable de : **quarante-sept mille (47 000 FCFA)**, payable à la Recette Municipale d'EVODOULA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées d'Evodoula, au plus tard le **24 Octobre 2022 à 11 H 00 mn**, heure locale, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 04(BIS)/ AONO/C-EV/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 Pour les TRAVAUX DE

REHABILITATION DE DU TRONÇON DE ROUTE : carrefour NLOUDOU-EYEN MEYONG – limite avec L'ARRONDISSEMENT DE
sable (10,500 km) (COMMUNE D'EVODOULA)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées d'Evodoula, au plus tard le **24 Octobre 2022 à 11 H 00 mn**, heure locale, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04(BIS)/ AONO/C-EV/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022

REHABILITATION DE DU TRONÇON DE ROUTE : carrefour NLOUDOU-EYEN MEYONG – limite avec L'ARRONDISSEMENT DE

sable (10,500 km) (COMMUNE D'EVODOULA) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : **Quatre (04) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **cinq cent quarante mille (540 000 FCFA)** en vigueur et valable pendant 120 jours au-delà de la date limite des offres conformément au modèle en annexe

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement présentées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable conformément au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Toutefois l'absence de la caution entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle des Actes de la Commune d'Evodoula le **2022 à 12 Heures 00 mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE D'EVODOULA. Les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- d) Non-conformité aux spécifications techniques ou absence de l'une des pièces suivantes :
 - Ø Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé sur chaque page, et avec à la fin du document, la signature du soumissionnaire ;
 - Ø La liste du personnel avec en annexe une Attestation de Disponibilité signé et daté pour chaque personnel clé ;
 - Ø La proposition technique et le planning d'exécution datés, signés, cachetés avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
 - Ø Le rapport de visite du site signé sur l'honneur avec les photos du site concerné, daté, cacheté et signé avec le nom du soumissionnaire ;
- e) Non-conformité aux spécifications Financières ou absence de l'une des pièces suivantes :
 - Ø Une soumission ;
 - Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
 - Ø Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;
 - Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page.

- f) Avoir obtenu une note technique strictement **inférieure à 80%**, soit **25 critères sur 31**.

: Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des trente **un (31) critères** essentiels ci-après :

Le Matériel de chantier à mobiliser sur **huit (08) critères** ;

Les références de l'Entreprise sur **sept (07) critères** ;

La présentation de l'offre sur **deux (02) critères** ;

Les CV du personnel clé signés et datés sur **cinq (05) critères** ;

1. La capacité financière d'une valeur au moins égale à 50% du montant prévisionnel TTC sur **sept (07) critères** ;
2. La preuve d'acceptation des conditions du marché sur **deux (02) critères**.

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non).

Le non-respect de 80 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et remplissant les requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la **Commune d'Alger** au **698 177 61 / 677 76 53 00**.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC qui est le 1517 »

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°09/AAONR/CDPM-NM/2022, DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LA REALISATION DES ETUDES,
CONTROLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES PROJETS DU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS
D'AKONOLINGA (PROCÉDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
201100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou lance pour le compte du Directeur du Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga, un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour la réalisation des études, contrôle technique et le suivi des projets du Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'offres comprennent notamment :

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Former le personnel à l'utilisation du logiciel de suivi des projets de chantier MS Project ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement;
- Assurer le contrôle de conformité de l'exécution des ouvrages suivants les prescriptions techniques contractuelles
- Veiller au respect des normes dans le domaine des BTP.

Les prestations du Cocontractant sont définies de manière plus détaillées dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux sont exécutés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est destinée aux Bureaux d'Etudes (BET) de droit camerounais inscrits sur la liste restreinte après pré-qualification à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°0001/ASMI/MINTP/ENSTP /CMTP-AKGA/2022 DU 16 MAI 2022, en procédure d'urgence, pour la réalisation des études, contrôle technique et le suivi des projets du Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga.

Il s'agit de :

N°	Entreprises	Adresses	Téléphones/Fax
01			

BET NGUE ET FILS

BP : 34439 YAOUNDE

693593400/674563051

N°	Entreprises	Adresses	Téléphones/Fax
02	ETS DLP	BP : 25266 YAOUNDE	622804612/677467783
03	ETS.MTV	BP :2010 YAOUNDE	675351497/694657211

NB : Les candidats de cette liste restreinte, retenus après pré-qualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2022 et suivants . Imputation : 201100

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) Tél : 694 92 65 01/677 95 53 26, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) Tél : 694 92 65 01/677 95 53 26, dès publication du présent avis, contre la présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 30 000 (trente mille) Francs CFA payable à la Recette des Finances d'Akonolinga

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) Tél : 694 92 65 01/677 95 53 26, au plus tard le **21 octobre 2022 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AAONR/P-AKGA/CDPM-NM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LA REALISATION DES ETUDES, CONTROLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES PROJETS DU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution du marché est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations. La mobilisation étant fonction de la durée effective des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant : quatre cents mille (400 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps, **le 21 octobre 2022, à 13 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou dans la salle de Conférence de la Préfecture d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (procuration timbrée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures maximum accordé aux soumissionnaires;
Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (la CDPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Absence d'une caution de soumission (entraîne le rejet de l'offre);

Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;

Offre technique incomplète ;

Offre financière incomplète ;

Les critères essentiels :

B.1 offre Technique :

ü Qualification des experts affectés à l'opération sur 40 points ;

ü Expérience et référence du BET sur 50 points ;

ü Moyens techniques et matériels sur 10 points.

B.2 offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires dont les offres auront été déclarées recevables à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) et dont les offres financières témoins scellées contenues dans l'enveloppe C auront été transmises tel que indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après:

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note financière relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur et du Chef de bureau des études et des stages du Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro suivant : 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADDITIF 1 N° 0222/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/AR/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°082/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG /2022 DU 16 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DE NEUF (09) VÉHICULES DESTINÉS AU SUIVI DE CERTAINS CHANTIERS PAR LES RESPONSABLES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 128 04 34 00 52 10 52 10 524311.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Au lieu de :

1-16.1 Critères éliminatoires

b) Offre technique pour absence ou non-conformité des pièces ci-après :

b2) Non-respect de 100% des caractéristiques majeures et au moins 70% des caractéristiques mineures des véhicules (hormis le type de frein et sécurité, le type de direction, les sécurités passives et actives).

Lire :

1-16.1 Critères éliminatoires

b) Offre technique pour absence ou non-conformité des pièces ci-après :

b2) Non-respect de 70% des caractéristiques majeures.

Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 19 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE GAROUA 3E

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE ACNO: N°004/CA/CA-GAROUAIII/CIPM-CAGIII/2022 DU 27/09/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE (TABLES BANCS)DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB
IMPUTATION
5627 100 02 641531 524411821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire BIP 2022, le Maire de la Commune d'arrondissement de Garoua III lance un AVIS Consultation relative à la fourniture du matériel pédagogique (Tables bancs) dans les écoles primaires publiques de la commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Le présent Dossier de consultation consiste fourniture du matériel pédagogique (Tables bancs) dans les écoles primaires publiques de la commune d'Arrondissement de Garoua 3, et comprend tous les corps d'état prévus dans le cadre du devis quantitatif et estimatif notamment:

A- Tables-bancs Apprenants en Bois avec cassier (Trois places):

Le bois utilisé sera l'Ayous(1er choix)

les dimensions finies d'un Table banc sera: Longueur en plan 1.20M

Largeur en plan 88.50M

Hauteur finie d'un Table banc 76CM

Hauteur finie d'un Table banc 40CM

B- Estampillées: **COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III/BIP MINEDUB 2022; BIP MINDDEEL 2022.**

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- Lot N°1 CINQ MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE MILLE (5 850 000) FCFA TTC.(195 tables bancs)

- Lot N°2 SIX MILLIONS NEUF CENT MILLE(6 900 000) FCFA TTC.(295 tables bancs)

4. Allotissement

Les fournitures du présent dossier d consultation en deux(02) Lots.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Consultations est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel pédagogique installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

La fourniture des équipements et matériel pédagogique du présent Dossier de Consultation est financée par le Budget du Ministère de l'Education de Base, (MINEDUB) Exercice 2022 . Lot N°1: Mayo- Dadi, Ouro-Tchaka, Djalingo.

Autorisation de dépense : IX 01696

Imputation budgétaire ; 5615 10201 641531 524411426 ;

Et le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, (MINDDEVEL) Exercice 2022 .

Lot N°2 : Arrondissement de Garoua 3 Autorisation de dépense : IX 03649

Imputation budgétaire : 5627 100 02 641531 524411821

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune d'Arrondissement de Garoua III dès Publication de l'avis de Consultation et pour tous renseignements contacter le numéro ci-dessous. **Tel. 694/49/95/94**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat du Maire dès publication du présent Avis. Le retrait du Dossier de Consultation se fera sur présentation d'une quittance dé rnmune remboursable de **Vingt mille (20 000)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de GAROUA III.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (06)** copies marquées comme telles, devra être par venir à la Commune d Arrondissement de Garoua III au **plus tard le 25/10/2022 à 10 heures**, précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE ACNO:

N°004/CA/CA-GAROUAIII/CIPM-CAGIII/2022 DU 27/09/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE (TABLES BANCS)DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.

(En procédure d'urgence)

"A n'ouvrir qu'en séunce de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la livraison objet du présent dossier de consultation est **de deux(02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :

- Pour le **Lot N°1 (cent dix-sept mille) 117 000 FCFA** sur une enveloppe prévisionnel de : 5 850 000 FCFA; ,
- Pour le **Lot N°2 (cent trente-huit mille) 138 000 FCFA** sur une enveloppe prévisionnel de 6 900 000 FCFA; **soit 2% des montants prévisionnels** établie par un Organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure aux annexes du présent dossier et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois(03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Consultation sera déclarée irrecevable. notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 25/10/2022 à 11 heures** dans la salle de délibération de la Commune d'Arrondissement de Garoua III en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées en hors taxes (**HTVA**) et en toutes taxes comprises (**TTC**) puis accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

N.B: Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot

14. Critères d'évaluation

critère d'évaluation

principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- La note technique inférieure au seuil minimal requis **(70%) soit 05 oui sur 07;**
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné le marché; au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des suspendues conformément à la Lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25/01/2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés.

Pricipaux critères de qualification

L'évaluation de l'offre technique se fera selon une grille de notation binaire(oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des Marchées compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre ;
- Références de l'Entreprise ;
- Planning et délai de livraison;
- Respect des caractéristiques techniques;
- La disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison);
- Capacité d'autofinancement.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins **70% soit 05 sur 07** des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offres est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables Commune d'Arrondissement de Garoua III.

GAROUA le 27 Septembre 2022

Le MAIRE

ABDOURRAHMANE MAIKANTI

COMMUNE DE DIZANGUE

COMMUNIQUE N°11/COM/C-DIZ/CAB-M/22 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CIPM /C-DIZ /CAB-M/ 2022 DU 13 MAI 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE MBIMBE AU (PK 0+200) SUR LE TRONCON CARREFOUR DIKOLA (INTER D57) —CARREFOUR KOUNGUE? SOMSE DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA? MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maitre d'ouvrage de la Commune de Dizangue communique :

Par **DECISION MUNICIPALE N° /DM/CDIZ/CAB-M /22 du 18/08/2022** A ete retenu comme Adjudicataire du Marche relative a l'Avis suscite .Au vu du resultat : **ETS DJIOKENG NZANGUE EPIPHANIE; TEL : 696 318 479/671 643 383; N° Contribuable : P019412103454L; RC : RC/DLA/2014/A/921 et dont les caracteristiques se presentent comme suit du proces-verbal de la session n° 15 du 08/08/ 2022** de la Commission Interne de Passation de Marches Publics.

Soumissionnaires	Offres Administratives	Offres Financieres	Mai	Observation
ETS DJIOKENG NZANGUE EPIPHANIE	Conforme	HT : 58 205 500 FCFA TTC : 69 410 059 FCFA	trois (03) mois	Adjudicataire
SODEMAT	Conforme	HT : 50 676 802 FCFA TTC : 60 432 087 FCFA	Quatre mois	Elimine (non justification du montant anormalement basse)

L'adjudicataire est invite a se presenter, au plus tard dans les cinq (05) jours ouvrables suivant la publication du present communiqué a la Commune de Dizangue pour notification de la decision d'attribution et le projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas ete retenu est prie de passer retirer ses offres sous quinzaine des publication du present communiqué. Passé ce delai, ces offres seront detruites.

DOUALA le 18 Aout 2022

Le MAIRE

MINKA WANDA Ildevert

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !